

LANGUE
PUBLIQUE
AU QUÉBEC
EN 2016

1

LE TRAVAIL

LE TRAVAIL

Novembre 2017 (mise à jour en mai 2018)
Charles-Étienne Olivier, M. Sc.
Direction de la recherche et de l'évaluation
Office québécois de la langue française

L'auteur tient à exprimer sa gratitude à M. Robert Vézina, président-directeur général de l'Office québécois de la langue française, et à M. Jean-Philippe Warren, président du Comité de suivi de la situation linguistique. L'auteur remercie aussi les membres du comité, M. Sébastien Arcand, M^{me} Pascale Lefrançois, M. Richard Marcoux et M^{me} Micheline Ostoj. Merci également à M. Alexandre Roy, de la Direction de la recherche et de l'évaluation de l'Office québécois de la langue française, pour sa collaboration, ainsi qu'à M^{me} Yulia Presnukhina, agente de recherche et de planification socioéconomique à l'Office québécois de la langue française de 2011 à 2016, pour la collecte des données.

Données de catalogage avant publication

Olivier, Charles-Étienne

Langue publique au Québec en 2016. 1, Le travail / [Charles-Étienne Olivier].

[Montréal] : Office québécois de la langue française, c2017.

1. Langue de travail – Québec (Province) – Statistiques 2. Français (Langue) – Québec (Province) – Statistiques I. Office québécois de la langue française
II. Titre III. Titre : Le travail

P 119.32 306.449714

© Office québécois de la langue française, 2017

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017.

ISBN version imprimée : 978-2-550-79833-0

ISBN version électronique : 978-2-550-79834-7

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1	Évolution de l'usage du français au travail.....	24
Faits saillants	3	Évolution de l'usage du français au Québec.....	26
Facteurs associés à une plus grande proportion du temps de travail en français en 2016.....	3	Évolution de l'usage du français au travail selon la langue utilisée le plus souvent à la maison	27
L'évolution de l'usage du français au travail.....	4	Évolution de l'usage du français au travail selon le lieu de résidence	28
Précisions sur l'indicateur retenu	5	Évolution de l'usage du français au travail selon l'âge.....	29
Résultats de l'enquête.....	6	Évolution de l'usage du français au travail selon le type d'organisation	30
La langue du travail au Québec en 2016.....	6	Évolution de l'usage du français au travail selon la taille de l'entreprise	31
Langue utilisée le plus souvent à la maison	7	CONCLUSION	32
Le sexe	10	Annexe 1 - Méthodologie	36
L'âge	11	Annexe 2 - Définitions	38
Compétence à l'oral.....	13	Annexe 3 - Liste des pays francotropes et des langues latines pour l'enquête sur la langue publique au Québec (2016).....	42
Compétence à l'écrit.....	14		
Niveau de scolarité	15		
Langue des études	17		
Type d'organisation.....	19		
Type de poste	21		
Emplacement du siège social.....	22		
Taille de l'entreprise	23		

INTRODUCTION

Conformément à l'article 160 de la Charte de la langue française, l'Office québécois de la langue française surveille la situation linguistique au Québec et rend compte de son évolution au moins tous les cinq ans.

Ce document est le premier d'une série de fascicules qui seront publiés avec les données de l'enquête *Langue publique au Québec en 2016*. Il porte plus précisément sur l'usage général du français au travail en 2016 et fait le portrait de son évolution à l'aide de données d'études antérieures.

Cette étude sur la langue du travail repose sur une enquête par sondage¹. Elle se veut un complément aux données que Statistique Canada collecte à chaque recensement depuis 2001 sur cette question. Elle aborde toutefois le phénomène sous un angle différent, celui du temps de travail dans une langue, plutôt que de s'intéresser uniquement à la langue le plus souvent utilisée et à celle régulièrement utilisée au travail.

Selon des études du Conseil de la langue française, la proportion du temps de travail en français permet au répondant de préciser son interprétation de ce qu'est la langue le plus souvent utilisée au travail ou encore des langues utilisées au travail, car *certaines personnes peuvent juger qu'elles travaillent uniquement en français parce qu'elles utilisent cette langue durant 85 % de leur temps de travail, alors que pour d'autres, ce même pourcentage représente une situation de bilinguisme*^{2 et 3}.

Or, dans la mesure où la méthodologie est similaire à celle d'études antérieures, dont la plus ancienne remonte à 1971, la présente étude permet certaines comparaisons dans le temps et, ainsi, jette un éclairage intéressant sur l'évolution de la situation linguistique dans le monde du travail. Il faut cependant tenir compte du fait que

les différentes enquêtes par sondage comportent des spécificités méthodologiques qui peuvent influencer légèrement sur la comparabilité des résultats. De même, il faut garder à l'esprit que les résultats de ce type d'enquête par sondage sont sujets à une marge d'erreur beaucoup plus grande que celle inhérente aux résultats d'une enquête effectuée à l'aide du questionnaire détaillé du recensement. Est-ce que de légères tendances se manifesteraient de manière significative advenant le cas où l'on aurait recours à des échantillons plus imposants? Ce n'est pas impossible. Néanmoins, nous croyons que les résultats actuels donnent un aperçu éclairant sur l'évolution de la situation du français au travail.

Les analyses descriptives seront présentées selon les caractéristiques individuelles des travailleurs et travailleuses ainsi que celles de leurs organisations. De plus, dans la mesure du possible, les analyses seront présentées selon le lieu de travail. Ensuite, l'évolution de l'usage du français au travail sera présentée par lieu de résidence selon la langue utilisée le plus souvent à la maison, le type d'employeur et la taille de l'entreprise. La présentation de la méthodologie de l'enquête se trouve à la fin du document.

1. L'annexe 1 présente la méthodologie.

2. BÉLAND, Paul (1991). *L'usage du français au travail. Situation et tendances*. Conseil de la langue française, page 8.

3. BÉLAND, Paul (1999). *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport de recherche*. Conseil de la langue française.

Le sondage comprend deux questions concernant la langue générale du travail, soit la langue utilisée le plus souvent au travail et le temps d'usage du français au travail. La première ressemble à la question du questionnaire détaillé du recensement et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), alors que la seconde quantifie le pourcentage de temps de travail en français. Cependant, puisque la première question est déjà traitée dans des études utilisant les données du recensement ou de l'ENM, nous proposons un éclairage nouveau sur le sujet en utilisant la seconde. Notons que des études antérieures ont eu recours à un questionnaire similaire et ont traité également du temps d'usage du français au travail. La variable obtenue à l'aide de la question sur l'usage des langues est continue et varie de 0 % à 100 %. Comme c'est le cas pour les études antérieures, les valeurs de cette variable ont été regroupées en cinq catégories.

Catégorie	Proportion du temps de travail en français
Occasionnel ou occasionnellement	Moins de 50 %
Principal ou principalement	50 % ou plus
Régulier ou régulièrement	De 50 % à 89 %
Général ou généralement	De 90 % à 99 %
Exclusif ou exclusivement	100 %

Dans ce document, on fera souvent référence à la proportion du temps de travail en français en utilisant l'expression « usage du français au travail ». L'usage sera qualifié :

- d'occasionnel si les travailleurs disent l'utiliser moins de 50 % du temps de travail;
- de régulier s'ils disent l'utiliser de 50 % à 89 % du temps;
- de général s'ils disent l'utiliser de 90 % à 99 % du temps;
- et d'exclusif s'ils disent l'utiliser 100 % du temps.

Dans ce document, les personnes catégorisées comme utilisant principalement le français au travail (50 % ou plus du temps) sont celles qui disent en faire usage régulièrement, généralement ou exclusivement.

Notons que dans certains cas, les catégories « générale » et « exclusive » seront regroupées en vue d'établir des comparaisons avec les résultats des études antérieures⁴. Notons également qu'en ce qui concerne les réponses relatives à l'usage occasionnel du français au travail, 2 % de la population mentionne ne jamais utiliser le français dans l'exercice de ses fonctions (0 % du temps). En raison de leur petit nombre, les personnes dont c'est le cas sont regroupées parmi celles utilisant le français au travail moins de la moitié du temps.

4. Cette classification est celle utilisée par Presnukhina en 2012. PRESNUKHINA, Yulia (2012), *Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010*, Office québécois de la langue française. Il ne faut pas la confondre avec celle utilisée dans le questionnaire long du recensement (langue utilisée le plus souvent au travail et langue utilisée régulièrement au travail).

FAITS SAILLANTS

Selon les résultats de l'étude, au Québec en 2016, les deux tiers (67,3 %⁵) de la population travaillent en français 90 % et plus du temps, 21,7 % entre 50 % et 89 % du temps, et 11,1 % moins de 50 % du temps.

Facteurs associés à une plus grande proportion du temps de travail en français en 2016

Plusieurs facteurs sont associés à une plus grande proportion du temps de travail en français :

- Travailler à l'extérieur de l'île ou de la couronne de Montréal.
- Avoir le français comme langue utilisée le plus souvent à la maison.
- Parmi les allophones⁶, être un allophone francotrope⁷.
- Avoir 55 ans ou plus.
- Être unilingue français.
- Avoir un niveau de scolarité moins élevé.
- Avoir étudié en français.
- Travailler pour une municipalité, pour le gouvernement provincial, pour un service d'enseignement public ou privé, ou travailler pour un organisme communautaire ou un OSBL.
- Ne pas occuper un poste de gestion.
- Travailler dans une entreprise privée dont le siège social se trouve au Québec, mais à l'extérieur de la grande région de Montréal.

Peu importe le sexe, le groupe d'âge, les compétences linguistiques à l'oral ou à l'écrit, le niveau de scolarité, le fait d'occuper ou non un poste de gestion et le type ou la taille de l'entreprise, les personnes travaillant sur l'île de Montréal utilisent le français dans une proportion de temps moindre que celles qui travaillent à l'extérieur de la grande région de Montréal, exception faite des anglophones et des personnes ayant étudié en anglais, chez qui la proportion du temps de travail en français ne varie pas en fonction du lieu de travail.

En 2016, il n'y a pas de différence significative quant à la proportion du temps de travail en français dans les petites entreprises privées comptant moins de 50 employés et dans les entreprises privées de plus grande taille.

5. Tous les pourcentages de ce document ont été arrondis à la première décimale. Leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

6. Les personnes ayant le français, l'anglais ou une langue tierce comme langue parlée le plus souvent à la maison sont respectivement nommées *francophones*, *anglophones* ou *allophones* dans le texte. Les individus utilisant le français et une langue tierce ou l'anglais et une langue tierce à la maison ont été respectivement regroupés avec les francophones et les anglophones. Voir le glossaire à l'annexe 2.

7. Les personnes francotropes sont définies comme celles ayant une langue maternelle tierce et qui sont nées dans un État membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (à l'exception de la Grèce), dans un État dont la langue officielle est une langue latine (à l'exception de l'Italie) ou en Algérie. Pour les personnes nées au Canada ou celles dont le pays de naissance est inconnu, la langue maternelle a été utilisée aux fins du codage. Ceux et celles dont la langue maternelle est une langue latine ont été définis comme francotropes, les autres comme non francotropes. Voir l'annexe 3 pour la liste des pays et celle des langues latines.

L'évolution de l'usage du français au travail

Il n'y a pas de différence significative quant à l'usage du français au travail (proportion du temps de travail en français) entre 2016 et 2010.

Plus particulièrement, la proportion de la population travaillant généralement ou exclusivement en français en 2016 (67,3 %) ne diffère pas significativement de celles de 2010 (65,5 %), de 2007 (69,1 %) et de 1997 (70,4 %), ce qui suggère que l'usage du français au travail est à peu près stable depuis près de 20 ans. On note toutefois une diminution de l'usage général ou exclusif du français au travail entre 1989 (73,4 %) et 2016 (67,3 %).

Entre 1997 et 2016, on note cependant une augmentation du pourcentage de temps de travail en français :

- chez les anglophones;
- chez les allophones.

Entre 1997 et 2016, le pourcentage de temps de travail en français n'a pas changé significativement :

- chez les francophones de langue parlée le plus souvent à la maison;
- chez les personnes qui résident à l'extérieur de la RMR de Montréal;
- chez les travailleurs en fonction de l'âge (les jeunes de 18 à 34 ans et les 35 ans ou plus);
- chez les personnes qui travaillent dans les organisations qui ne sont pas privées;
- chez les personnes qui travaillent dans les petites entreprises privées.

Entre 1997 et 2016, on note par ailleurs une diminution du pourcentage de temps de travail en français :

- chez les personnes qui résident dans la couronne de Montréal (diminution de l'usage exclusif au profit de l'usage général);
- chez les personnes qui travaillent dans les grandes entreprises privées (50 employés ou plus).

En 2016, il n'y a pas de différence significative quant à la proportion du temps de travail en français dans les petites entreprises privées comptant moins de 50 employés et dans les entreprises privées de plus grande taille.

PRÉCISIONS SUR L'INDICATEUR RETENU

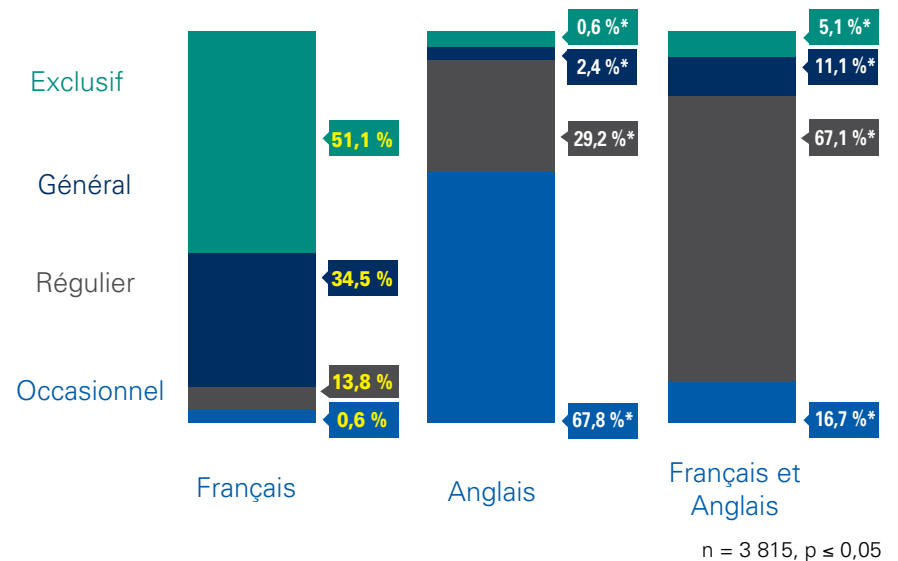
Les résultats relatifs à la question générale sur la « langue utilisée le plus souvent au travail » et ceux relatifs à la question sur la proportion du temps de travail en français sont liés. Toutefois, ces deux indicateurs génèrent parfois des réponses en apparence incohérentes (lorsqu'on les compare). En effet, la réponse à la question sur la langue utilisée le plus souvent au travail se rapproche davantage d'une perception générale, alors que celle concernant la proportion du temps de travail en français commande une estimation plus précise.

Le graphique 1 révèle que l'indicateur général de la langue le plus souvent utilisée au travail ne représente pas pleinement la place qu'occupe le français dans les pratiques linguistiques des travailleurs. Ainsi, parmi les personnes ayant déclaré utiliser le plus souvent le français au travail, près de 14 % ont estimé que sur le plan de la proportion, elles utilisaient le français au travail entre 50 % et 89 % du temps. Ces personnes utilisent donc aussi l'anglais ou une autre langue pour faire leur travail, mais, de manière générale, elles considèrent travailler le plus souvent en français. Parmi les personnes qui ont déclaré utiliser l'anglais le plus souvent au travail, 29,2 % ont indiqué que la proportion du temps de travail en français se situait entre 50 % et 89 %, alors que parmi les personnes ayant indiqué qu'elles utilisaient le plus souvent au travail le français et l'anglais, 16,2 % ont déclaré utiliser le français dans une proportion d'au moins 90 % ou plus du temps de travail.

Ces résultats peuvent sembler quelque peu incohérents, mais en fait, il peut être difficile pour une personne d'estimer avec exactitude le pourcentage de temps où une langue est utilisée au travail, les réponses peuvent être approximatives et ne refléter qu'en partie l'usage réel des langues au travail. Il est donc nécessaire d'interpréter les résultats avec prudence.

Il est également important de souligner que, dans cette enquête, l'usage d'une langue tierce est peu fréquent au travail. Sans doute que dans certains secteurs d'activité, les langues tierces sont utilisées de manière plus importante, notamment dans de petites entreprises familiales ou dans des commerces de spécialités ethniques. Dans le rapport, la différence entre 100 % et la proportion du temps de travail en français est généralement le temps de travail en anglais. De la sorte, les personnes n'utilisant pas exclusivement le français au travail seront considérées comme utilisant, dans la plupart des cas, l'anglais et le français à divers degrés.

Graphique 1 - Usage du français au travail selon la réponse générale à la question sur la « langue utilisée le plus souvent au travail »



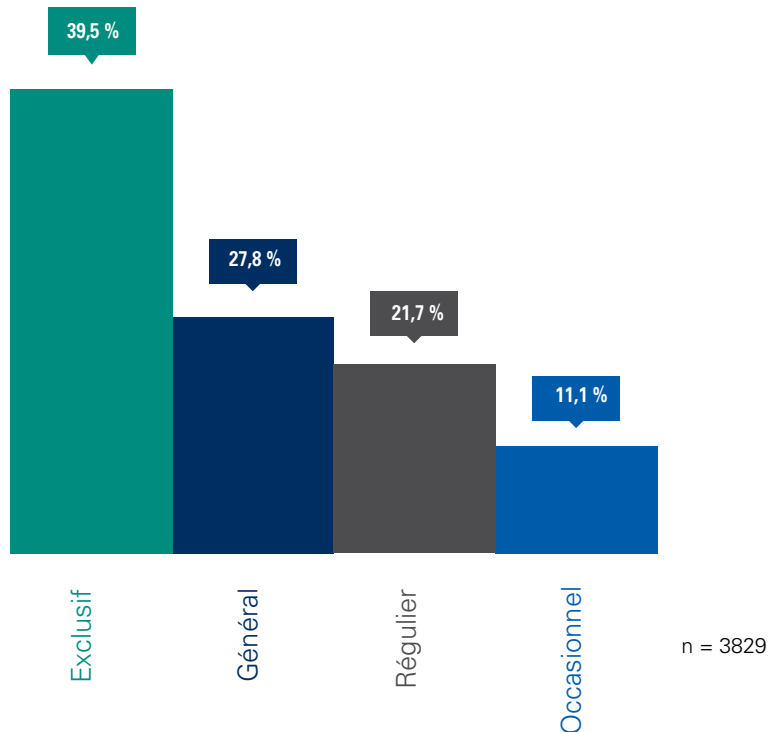
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

La langue du travail au Québec en 2016

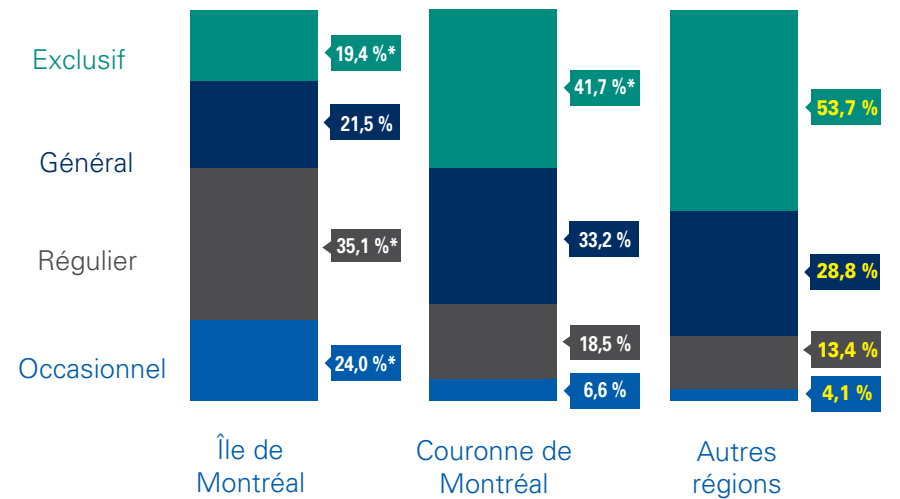
L'enquête révèle que dans l'ensemble du Québec, en 2016, plus des deux tiers (67,3 %) des adultes disent utiliser le français au travail au moins 90 % du temps. Plus précisément, 39,5 % travaillent exclusivement en français et 27,8 % travaillent généralement en français. En outre, 21,7 % des adultes utilisent régulièrement le français au travail et 11,1 % l'utilisent occasionnellement.

Les personnes travaillant sur l'île de Montréal ou dans sa couronne passent une plus faible proportion de leur temps à le faire en français que celles qui travaillent dans les autres régions. En effet, une part plus faible de la population utilise exclusivement le français au travail sur l'île (19,4 %) et dans la couronne (41,7 %) de Montréal que dans les autres régions du Québec (53,7 %). En revanche, les travailleurs et travailleuses de l'île de Montréal sont proportionnellement plus nombreux que ceux de l'extérieur de la grande région de Montréal à utiliser occasionnellement (24,0 % c. 4,1 %) et régulièrement (35,1 % c. 13,4 %) le français.

Graphique 2 - Usage du français au travail, ensemble du Québec



Graphique 3 - Usage du français au travail selon le lieu de travail



n = 3 829, p ≤ 0,05

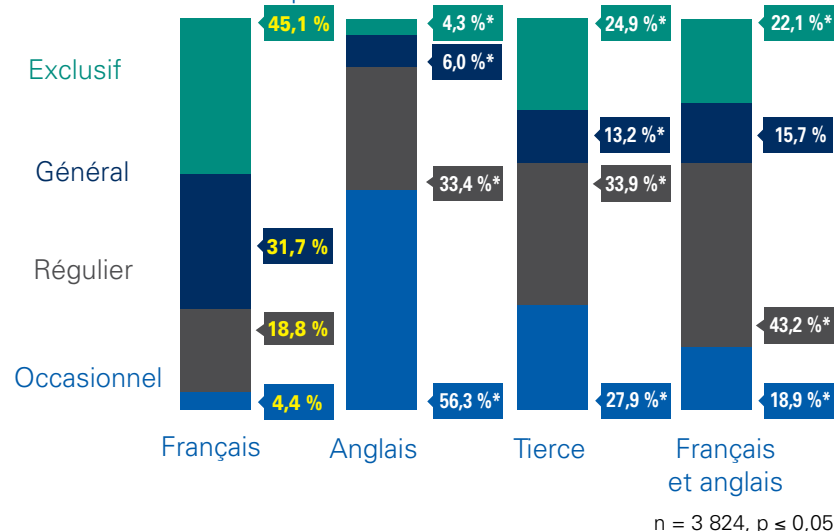
Langue utilisée le plus souvent à la maison

Au Québec, en 2016, les francophones et les anglophones ont tendance à travailler davantage dans la langue parlée le plus souvent à la maison, et ce, pour l'ensemble des régions. En effet, les francophones travaillent davantage exclusivement (45,1 %) ou généralement (31,7 %) en français, alors que les anglophones ne sont que 10,3 % dans l'une ou l'autre de ces situations. Ces derniers travaillent plutôt en français de manière occasionnelle (56,3 %) ou régulière (33,4 %).

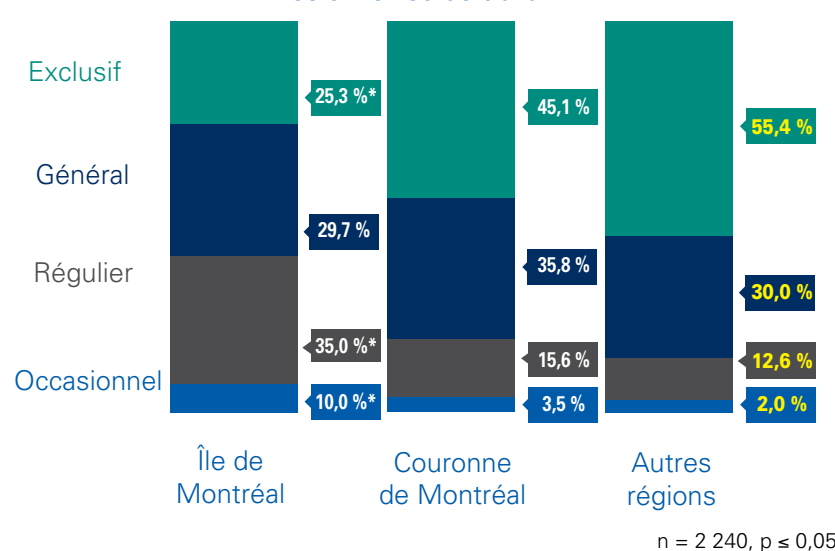
Les allophones se trouvent à mi-chemin. Ils utilisent moins exclusivement (24,9 %) ou généralement (13,2 %) le français au travail que les francophones, mais plus que les anglophones. De manière globale, la majorité d'entre eux (72,0 %) utilisent le français au travail la moitié du temps ou plus.

Chez les francophones travaillant dans les régions à l'extérieur de l'île et de la couronne de Montréal, une plus grande proportion du temps de travail se passe en français que chez ceux travaillant sur l'île de Montréal. Plus précisément, les francophones de l'île de Montréal sont proportionnellement moins nombreux à travailler exclusivement en français (25,3 % c. 55,4 %) et sont plus susceptibles de travailler régulièrement en français (35,0 % c. 12,6 %) ou occasionnellement en français (10,0 % c. 2,0 %) que ceux des autres régions à l'extérieur de l'île et de la couronne de Montréal.

Graphique 4 - Usage du français au travail selon la langue parlée le plus souvent à la maison



Graphique 5 - Usage du français au travail par les francophones selon le lieu de travail



Chez les anglophones⁸, la proportion du temps de travail en français ne varie pas significativement selon le lieu de travail⁹.

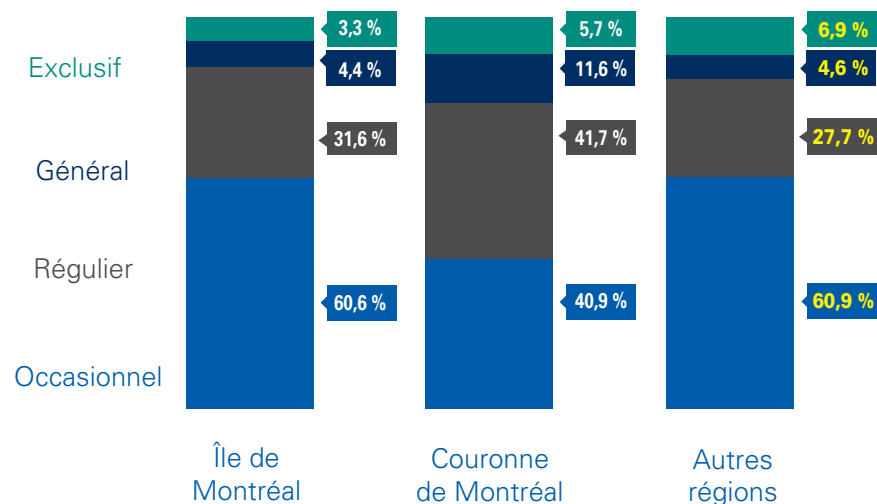
Chez les travailleurs et travailleuses de langue maternelle tierce, les personnes francotropes¹⁰ font un plus grand usage du français au travail que les personnes non francotropes. En fait, si 29,5 % des personnes de langue maternelle tierce francotropes utilisent exclusivement le français au travail, c'est le cas de seulement 15,4 % des personnes non francotropes. De plus, les personnes francotropes ont une plus grande propension à travailler généralement en français (17,7 % c. 9,6 %). En revanche, les personnes non francotropes utilisent occasionnellement le français au travail dans une plus grande proportion (43,1 % c. 19,7 %).

8. En raison du faible nombre de travailleurs et travailleuses allophones qui occupent un emploi dans la couronne de Montréal (95) et à l'extérieur de la grande région de Montréal (79), les données concernant le pourcentage de temps de travail en français selon le lieu de travail, pour ces personnes, sont trop peu fiables pour être présentées dans ce document.

9. Ce résultat doit être interprété avec prudence en raison du faible nombre de travailleurs et travailleuses anglophones qui occupent un emploi dans la couronne de Montréal (144) ou à l'extérieur de la région de Montréal (106).

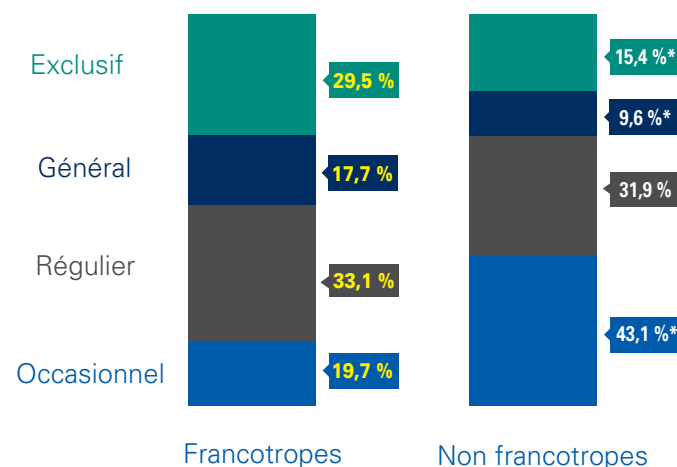
10. Les francotropes sont définis comme les personnes ayant une langue maternelle tierce et qui sont nées dans un État membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (à l'exception de la Grèce), dans un État dont la langue officielle est une langue latine (à l'exception de l'Italie) ou en Algérie. Pour les personnes nées au Canada ou celles dont le pays de naissance est inconnu, la langue maternelle a été utilisée pour le codage. Ceux et celles dont la langue maternelle est une langue latine ont été définis comme francotropes, les autres comme non francotropes. Voir l'annexe 3 pour la liste des pays et la liste des langues latines.

Graphique 6 - Usage du français au travail par les anglophones selon le lieu de travail



n = 936, p > 0,05

Graphique 7 - Usage du français au travail des personnes de langue maternelle tierce selon l'affinité linguistique

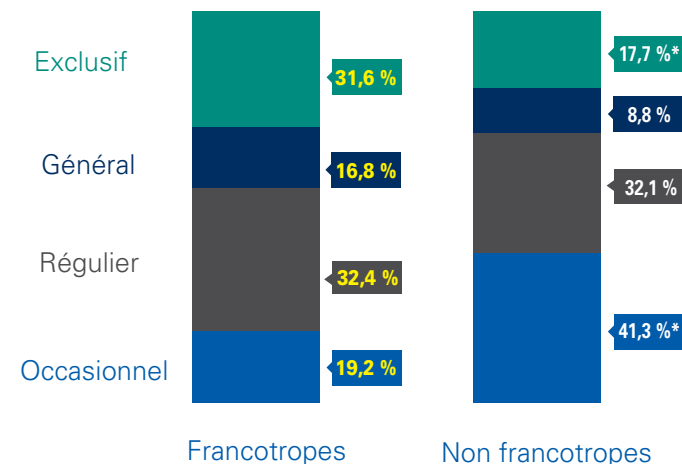


n = 1 350, p ≤ 0,05

L'examen de l'usage du français au travail chez les personnes qui utilisent une langue tierce à la maison donne un portrait semblable à celui obtenu en utilisant comme variable la langue maternelle des personnes francotropes et non francotropes.

Chez les allophones, les résultats relatifs à la proportion du temps de travail en français diffèrent significativement selon qu'il s'agit de personnes francotropes ou de personnes non francotropes. En effet, chez les allophones francotropes, une plus grande proportion du temps de travail s'effectue en français que chez les allophones non francotropes : 80,8 % des premiers travaillent principalement en français (c'est-à-dire dans une proportion d'au moins 50 % du temps), tandis que ce pourcentage atteint 58,6 % chez les seconds. Plus particulièrement, si 31,6 % des allophones francotropes utilisent exclusivement le français au travail, c'est le cas de 17,7 % des allophones non francotropes. En revanche, une plus grande proportion d'allophones non francotropes (41,3 % c. 19,2 %) utilisent occasionnellement le français au travail. Cependant, il est intéressant de noter que même chez les allophones non francotropes, la majorité d'entre eux travaillent principalement en français.

Graphique 8 - Usage du français au travail des allophones (langue d'usage à la maison) selon l'affinité linguistique



n = 484, p ≤ 0,05

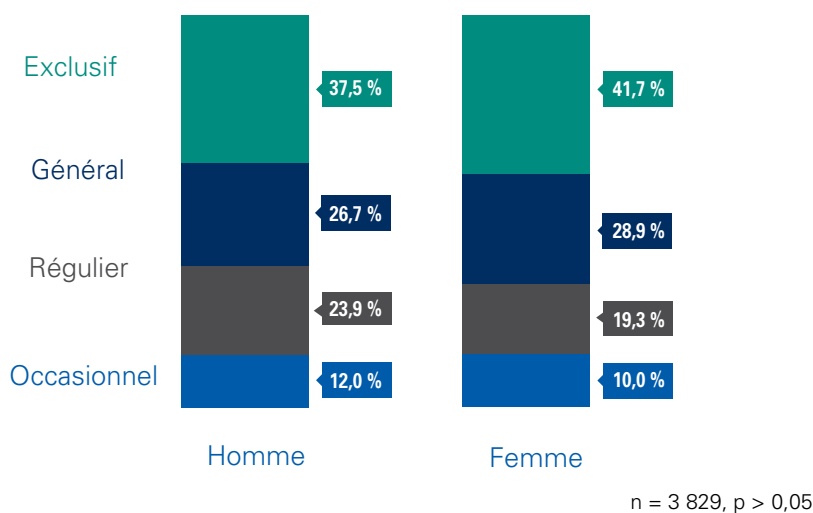
Le sexe

La proportion du temps de travail en français des Québécois ne diffère pas significativement de celle des Québécoises.

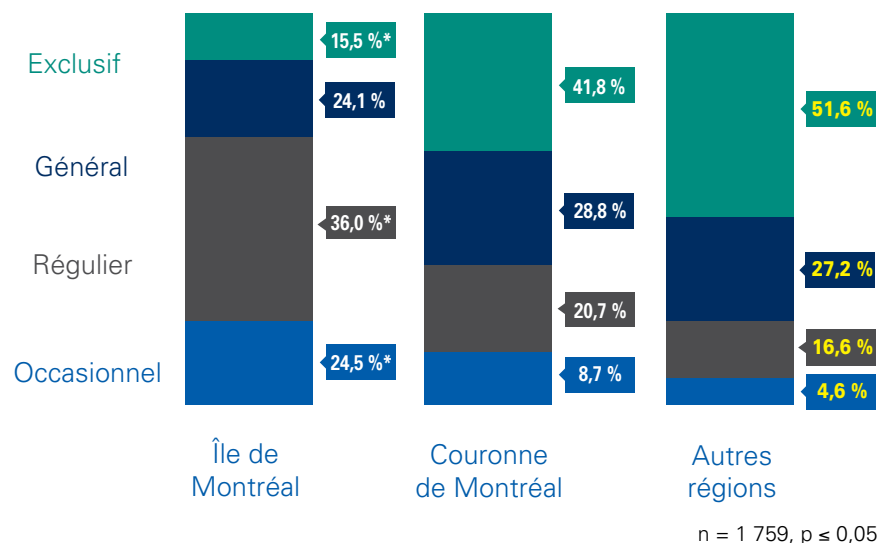
Les hommes et les femmes qui occupent un emploi sur l'île de Montréal passent moins de temps à travailler en français que ceux et celles qui exercent leur métier à l'extérieur de la grande région de Montréal. En fait, les travailleuses et les travailleurs de l'île de Montréal sont proportionnellement moins nombreux à faire un usage exclusif du français et plus nombreux à en faire un usage régulier ou occasionnel. De plus, les femmes travaillant sur l'île de Montréal ont moins tendance à faire un usage général du français au travail que celles des autres régions.

Notons également que les femmes de la couronne de Montréal disent utiliser moins exclusivement le français au travail que celles de l'extérieur de la grande région de Montréal.

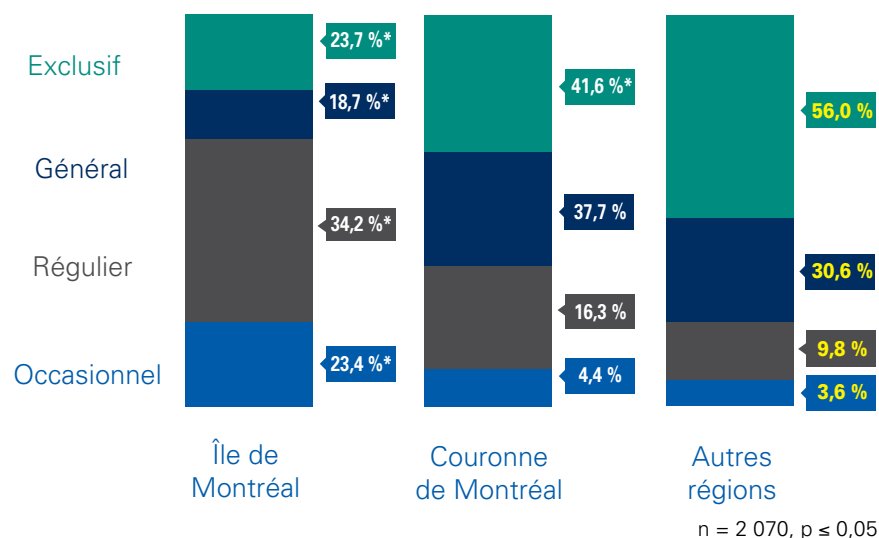
Graphique 9 - Usage du français au travail selon le sexe



Graphique 10 - Usage du français au travail par les hommes selon le lieu de travail



Graphique 11 - Usage du français au travail par les femmes selon le lieu de travail



L'âge

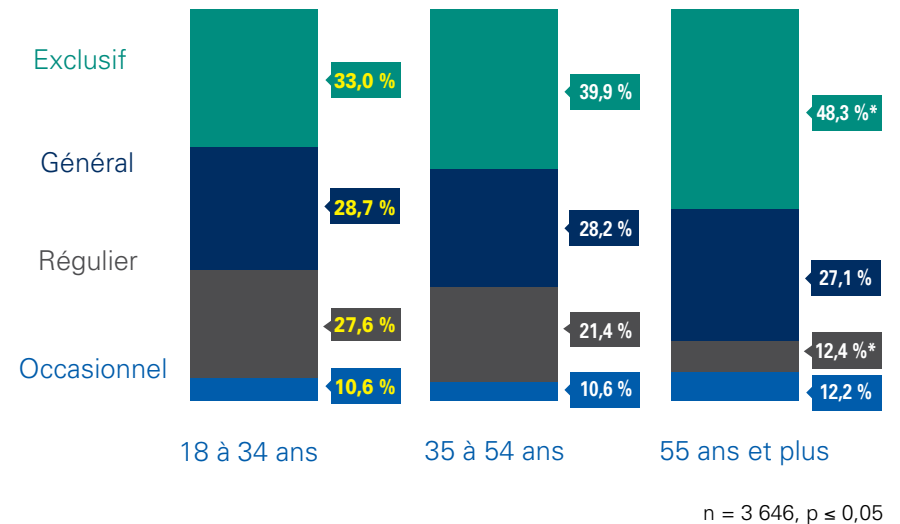
Les jeunes de 18 à 34 ans estiment passer moins de temps à travailler en français que leurs aînés de 55 ans et plus. En fait, 48,3 % des personnes de 55 ans et plus travaillent exclusivement en français, alors que 33,0 % des personnes de 18 à 34 ans en font de même. En contrepartie, les plus jeunes sont proportionnellement plus nombreux à utiliser régulièrement cette langue (27,6 % c. 12,4 %), c'est-à-dire entre 50 % et 89 % du temps. Notons toutefois que, peu importe leur âge, au moins 60 % des personnes utilisent le français 90 % ou plus du temps au travail.

Cependant, ce constat global cache le fait que seuls les jeunes francophones de 18 à 34 ans se distinguent significativement de leurs aînés de 55 ans et plus. Ils ont moins tendance à utiliser exclusivement (37,4 % c. 55,7 %) le français au travail et sont plus nombreux, en proportion, à ne l'utiliser que régulièrement (25,7 % c. 8,7 %). Nos résultats ne permettent pas de tester l'impact de l'âge chez les allophones en raison du trop petit nombre de répondants. La proportion du temps de travail en français ne semble pas varier significativement avec l'âge chez les anglophones¹¹, mais il faut insister sur le fait que la marge d'erreur est très grande chez ces répondants en raison de leur faible nombre dans l'échantillon.

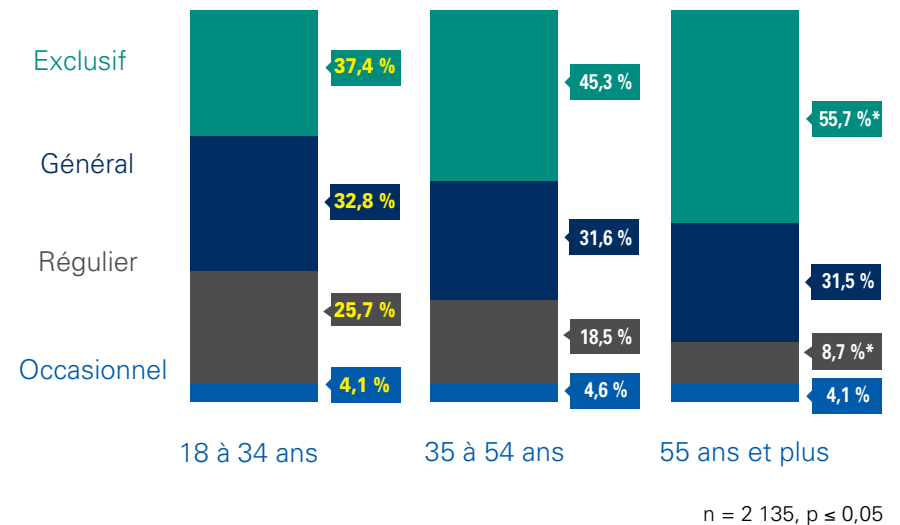
Les tendances observées selon les régions sont les mêmes pour tous les groupes d'âge. Toutefois, moins de personnes utilisent exclusivement le français au travail sur l'île qu'à l'extérieur de la grande région de Montréal. En contrepartie, on constate une plus grande utilisation occasionnelle ou régulière du français au travail sur l'île de Montréal qu'à l'extérieur de la grande région de Montréal.

11. En raison du faible nombre de travailleurs et travailleuses, l'analyse de l'usage du français au travail selon l'âge ne peut être présentée pour les allophones.

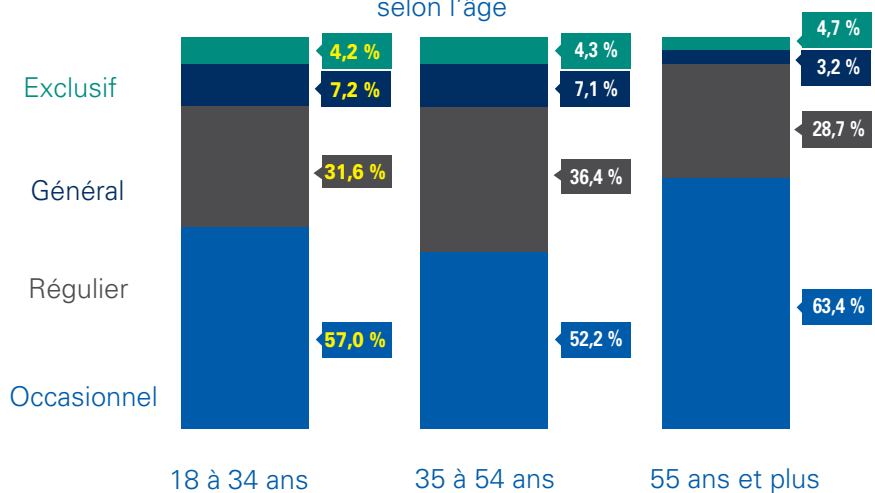
Graphique 12 - Usage du français au travail selon l'âge



Graphique 13 - Usage du français au travail par les francophones selon l'âge

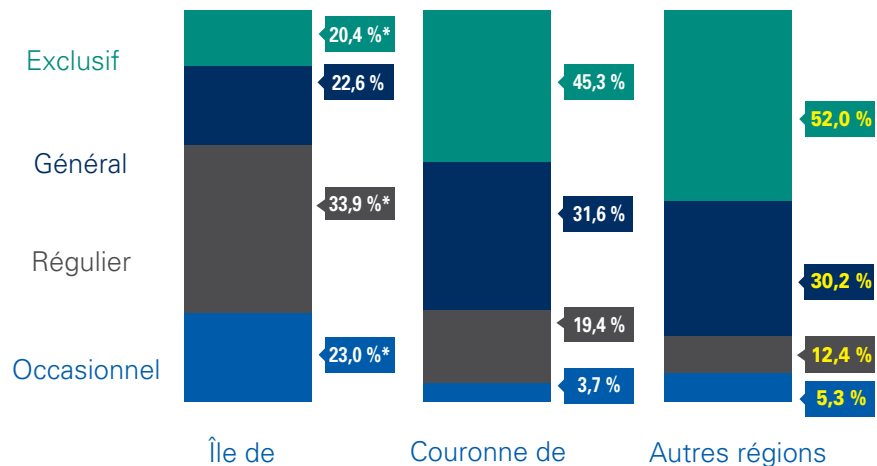


Graphique 14 - Usage du français au travail par les anglophones selon l'âge



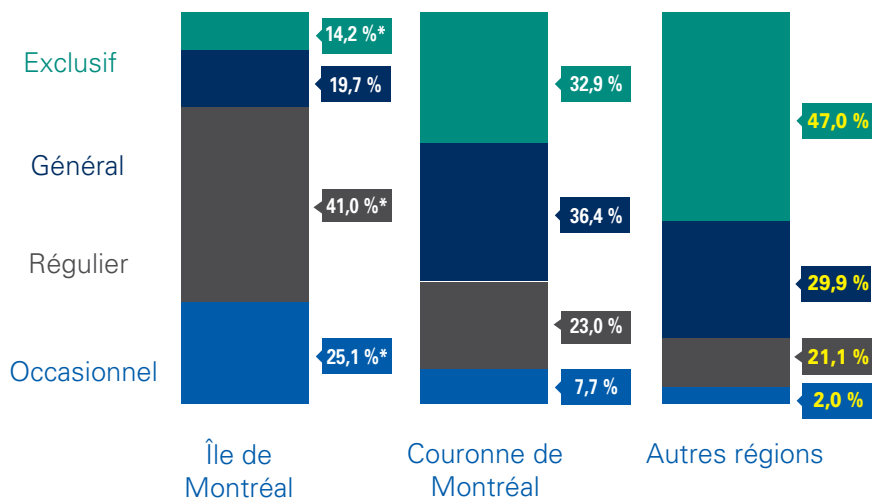
n = 897, p > 0,05

Graphique 16 - Usage du français au travail par les personnes de 35 à 54 ans selon le lieu de travail



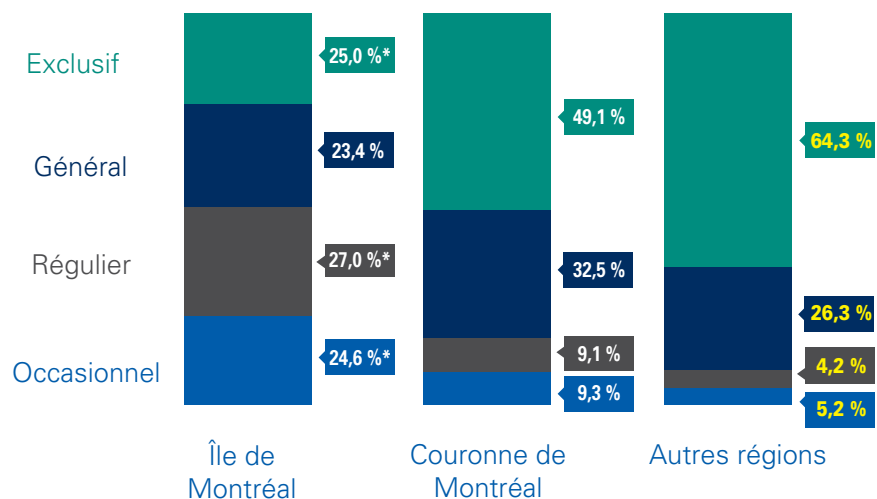
n = 1 953, p ≤ 0,05

Graphique 15 - Usage du français au travail par les personnes de 18 à 34 ans selon le lieu de travail



n = 662, p ≤ 0,05

Graphique 17 - Usage du français au travail par les personnes de 55 ans et plus selon le lieu de travail



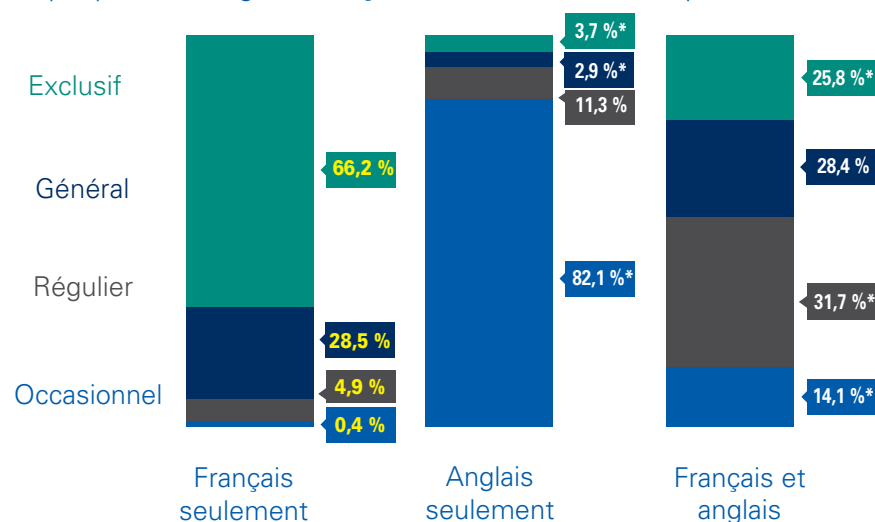
n = 1 031, p ≤ 0,05

Compétence à l'oral

Sans surprise, les personnes qui déclarent ne maîtriser que le français ou l'anglais à l'oral ont tendance à travailler dans une plus grande proportion du temps dans cette langue. En effet, 66,2 % des personnes qui ne maîtrisent que le français à l'oral travaillent exclusivement en français et 82,1 % de celles qui ne maîtrisent que l'anglais travaillent moins de 50 % du temps en français. Il est toutefois intéressant de mentionner que plus de la moitié (54,2 %) des personnes bilingues (anglais-français) travaillent exclusivement et généralement en français et que 85,9 % le font au moins principalement.

En comparaison de leurs homologues occupant un emploi à l'extérieur de la grande région de Montréal, les personnes travaillant sur l'île de Montréal qui ne maîtrisent que le français à l'oral sont moins susceptibles de travailler exclusivement en français. On remarque le même phénomène chez les personnes bilingues (anglais-français). Celles de l'île de Montréal sont également moins nombreuses, en proportion, à utiliser généralement le français au travail et ont plus tendance à l'utiliser régulièrement. Toutefois, les trois quarts des personnes bilingues exerçant leur métier sur l'île de Montréal travaillent 50 % ou plus du temps en français.

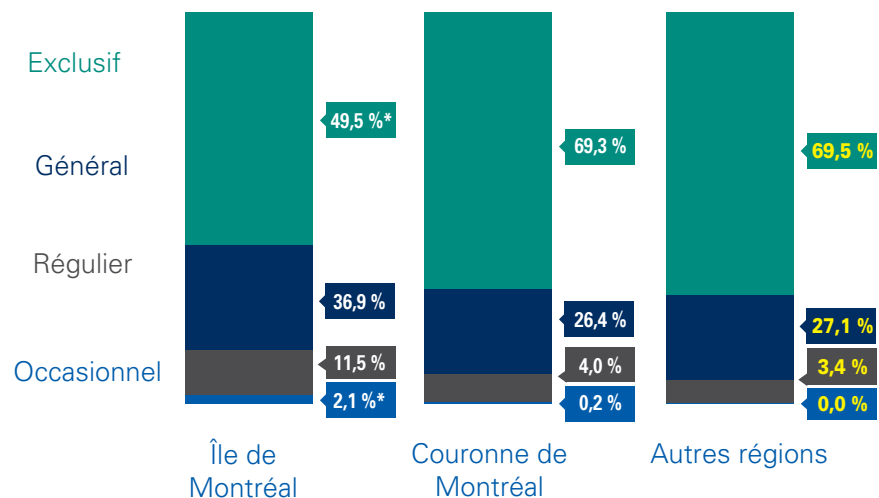
Graphique 18 - Usage du français au travail selon la compétence à l'oral



En raison du faible nombre de répondants (42), les personnes ne connaissant ni le français ni l'anglais ont été retirées de cette analyse.

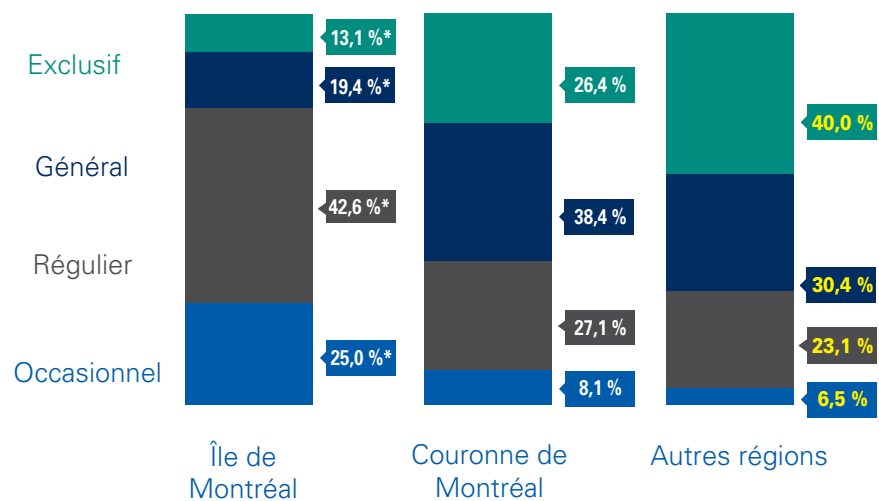
n = 3 787, p ≤ 0,05

Graphique 19 - Usage du français au travail par les personnes qui déclarent maîtriser le français seulement à l'oral selon le lieu de travail



n = 880, p ≤ 0,05

Graphique 20 - Usage du français au travail par les personnes qui déclarent maîtriser le français et l'anglais à l'oral selon le lieu de travail



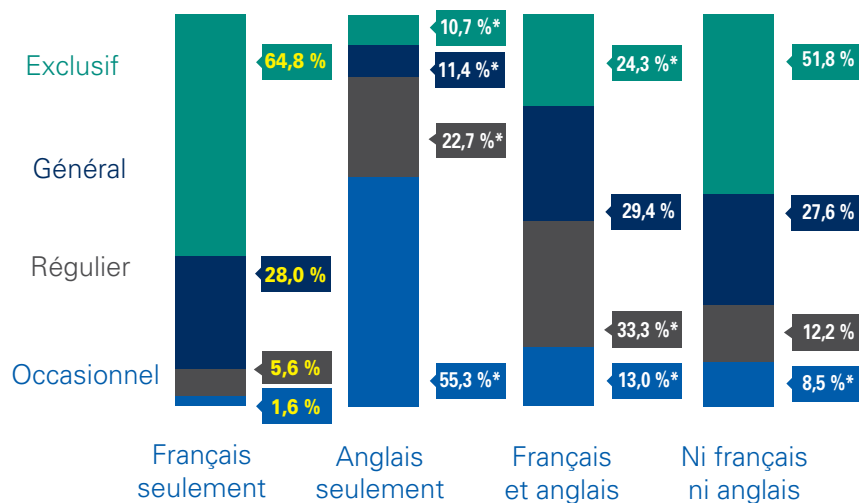
n = 2 679, p ≤ 0,05

Compétence à l'écrit

Comme pour la compétence à l'oral, les personnes qui ne maîtrisent que le français ou l'anglais à l'écrit ont tendance à travailler dans cette langue. En effet, 64,8 % des personnes qui ne maîtrisent que le français à l'écrit travaillent exclusivement en français. Toutefois, puisque 55,3 % des personnes qui ne maîtrisent que l'anglais à l'écrit travaillent de manière occasionnelle en français, comparativement à 82,1 % pour celles qui ne maîtrisent que l'anglais à l'oral, la compétence à l'écrit semble un peu moins déterminer la langue de travail que la compétence à l'oral. Du moins, c'est le cas chez les personnes qui ne maîtrisent que l'anglais. La plupart des personnes bilingues (anglais-français), quant à elles, travaillent principalement en français, car 87,0 % exercent leur métier la moitié du temps ou plus dans cette langue.

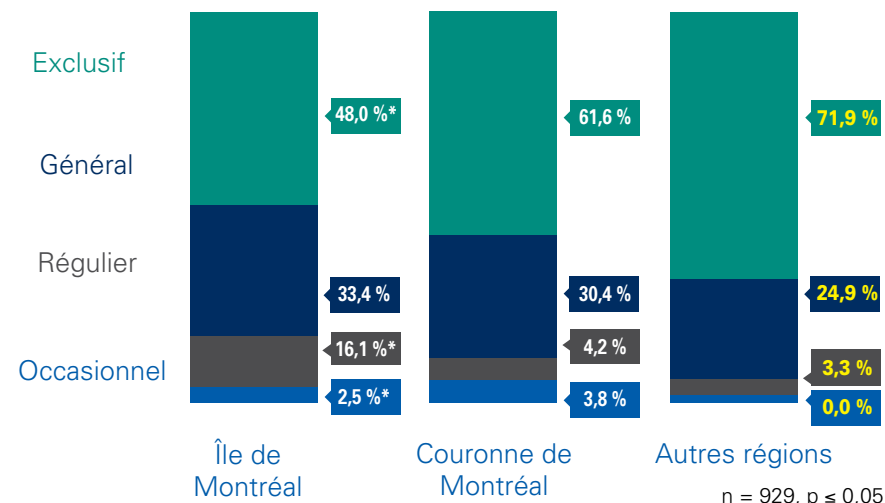
L'influence du lieu de travail chez les personnes ne maîtrisant que le français à l'écrit et chez celles qui sont bilingues est la même que pour la compétence à l'oral : celles de l'île de Montréal sont moins enclines à utiliser exclusivement le français.

Graphique 21 - Usage du français au travail selon la compétence à l'écrit

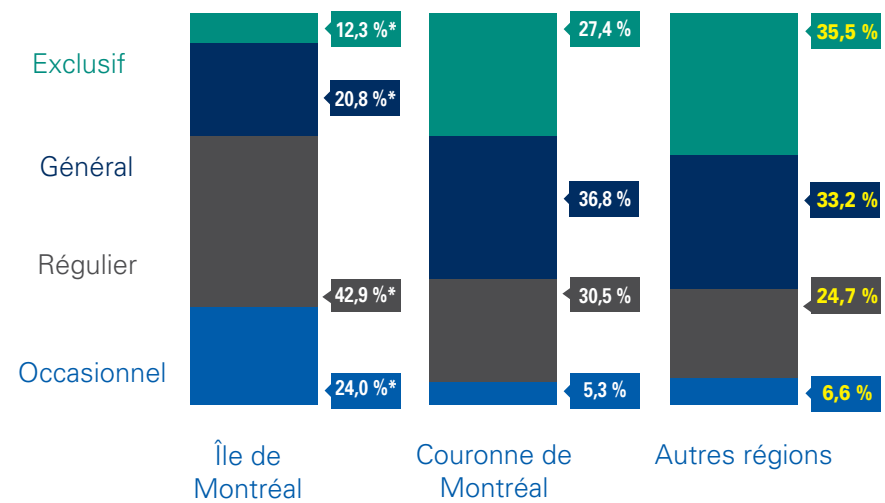


n = 3 829, p ≤ 0,05

Graphique 22 - Usage du français au travail par les personnes qui déclarent maîtriser le français seulement à l'écrit selon le lieu de travail



Graphique 23 - Usage du français au travail par les personnes qui déclarent maîtriser le français et l'anglais à l'écrit selon le lieu de travail



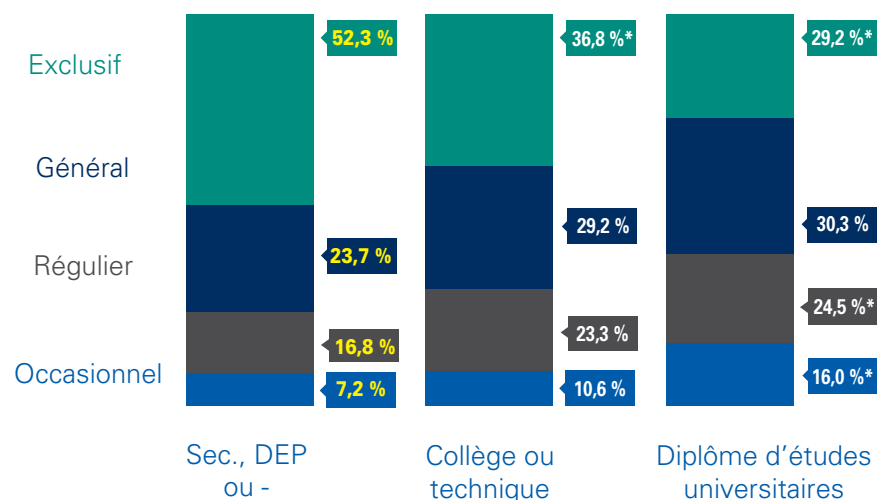
n = 2 309, p ≤ 0,05

Niveau de scolarité

Plus les personnes sont scolarisées, moins la proportion du temps de travail se déroulant en français est grande. En effet, 76,0 % des personnes qui ont un diplôme d'études secondaires ou un DEP, ou qui n'ont reçu que l'enseignement primaire travaillent généralement ou exclusivement en français, comparativement à 66,0 % de celles qui ont un diplôme d'études collégiales ou techniques et à 59,5 % de celles qui ont un diplôme d'études universitaires.

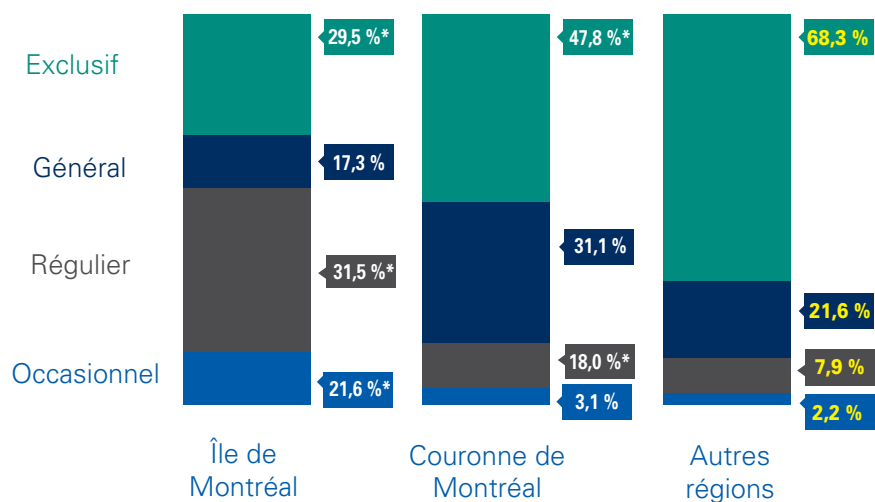
Peu importe le niveau de scolarité, les personnes qui occupent un emploi sur l'île de Montréal ont moins tendance à travailler exclusivement en français et exercent leur métier plus régulièrement ou occasionnellement en français que celles travaillant à l'extérieur de la grande région de Montréal. Les travailleurs et travailleuses de la couronne de Montréal ayant un diplôme d'études secondaires ou un DEP, ou qui n'ont reçu que l'enseignement primaire sont également moins susceptibles que leurs homologues occupant un emploi à l'extérieur de la région de Montréal d'utiliser exclusivement le français au travail. Toutefois, ils ont une plus grande tendance à l'utiliser régulièrement.

Graphique 24 - Usage du français au travail selon le niveau de scolarité



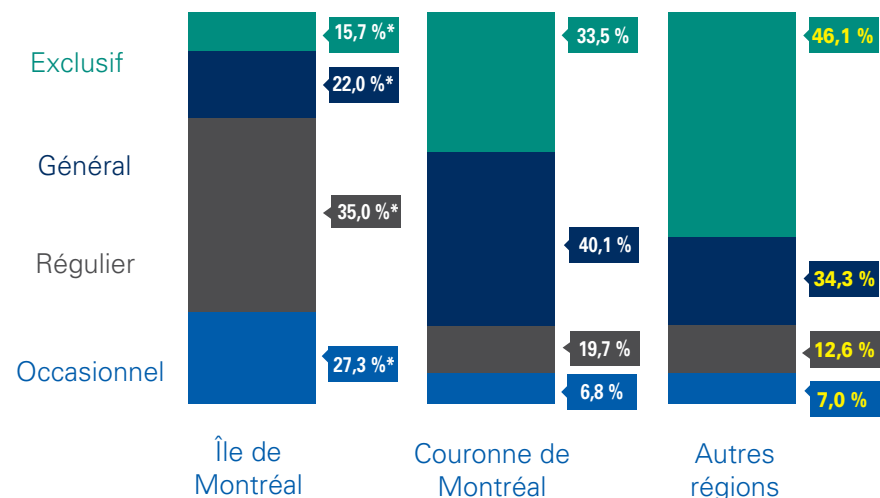
n = 3 806, p ≤ 0,05

Graphique 25 - Usage du français au travail par les personnes qui ont un diplôme d'études secondaires, un DEP ou moins selon le lieu de travail



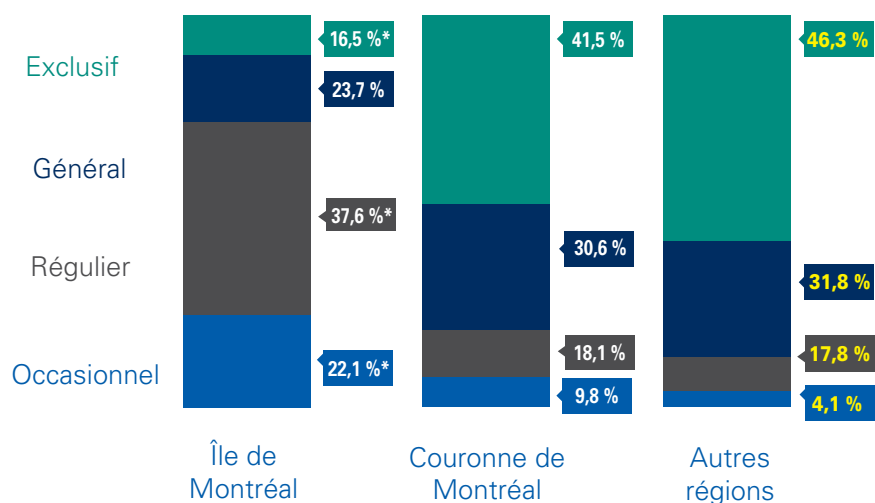
n = 922, p ≤ 0,05

Graphique 27 - Usage du français au travail par les personnes ayant un diplôme d'études universitaires selon le lieu de travail



n = 1 888, p ≤ 0,05

Graphique 26 - Usage du français au travail par les personnes ayant un diplôme d'études collégiales ou techniques selon le lieu de travail



n = 996, p ≤ 0,05

Langue des études

Les personnes dont le diplôme le plus élevé a été obtenu en français ont plus tendance que les autres à travailler exclusivement ou généralement en français. En effet, 76,0 % de celles qui ont étudié en français travaillent plus de 90 % du temps dans cette langue, tandis que les proportions sont de 18,5 % pour celles qui ont étudié en anglais, de 49,7 % pour celles ayant étudié dans une langue tierce et de 45,6 % pour celles ayant étudié en français et en anglais.

Chez les personnes ayant étudié en français, celles qui travaillent sur l'île de Montréal utilisent moins le français exclusivement que celles de l'extérieur de la grande région de Montréal et travaillent plus régulièrement ou occasionnellement en français.

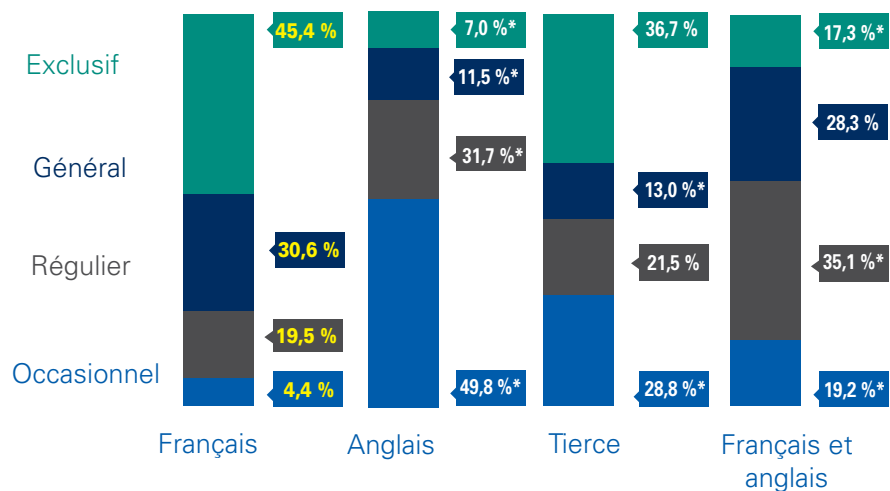
La langue des études n'est pas tout à fait indépendante de la langue utilisée le plus souvent à la maison. Pour cette raison, il est intéressant de croiser ces deux variables.

Les francophones ayant étudié en anglais ainsi que ceux ayant étudié en français et en anglais utilisent moins exclusivement le français au travail. En contrepartie, les francophones ayant étudié en anglais utilisent le français au travail plus de manière occasionnelle, et ceux ayant étudié en français et en anglais utilisent davantage le français de manière régulière.

Les allophones ayant étudié en français travaillent plus exclusivement en français que ceux qui ont étudié en anglais. Ces derniers travaillent davantage de manière occasionnelle en français (57,2 %) que les allophones ayant étudié en français (13,8 %)¹².

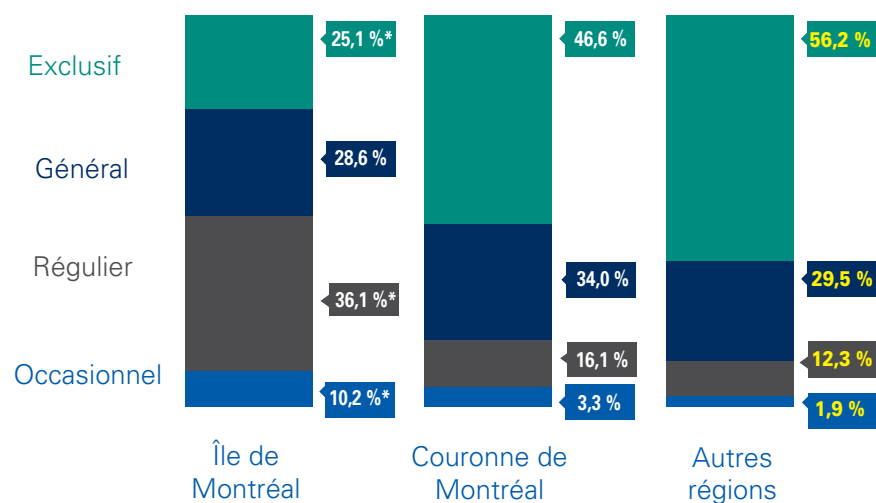
12. En raison du faible nombre de travailleurs et travailleuses anglophones qui ont étudié en français, l'analyse de l'usage du français au travail par les anglophones ne peut pas être présentée.

Graphique 28 - Usage du français au travail selon la langue des études



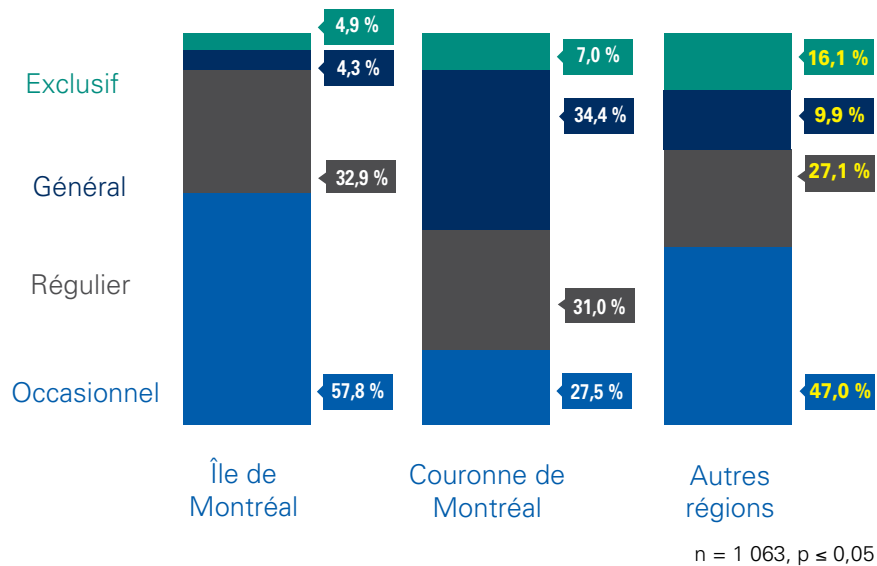
n = 3 823, p ≤ 0,05

Graphique 29 - Usage du français au travail par les personnes ayant étudié en français selon le lieu de travail

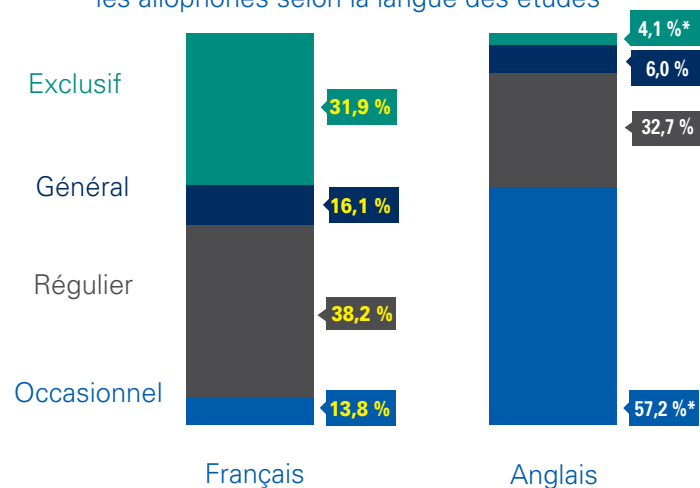


n = 2 241, p ≤ 0,05

Graphique 30 - Usage du français au travail par les personnes ayant étudié en anglais selon le lieu de travail

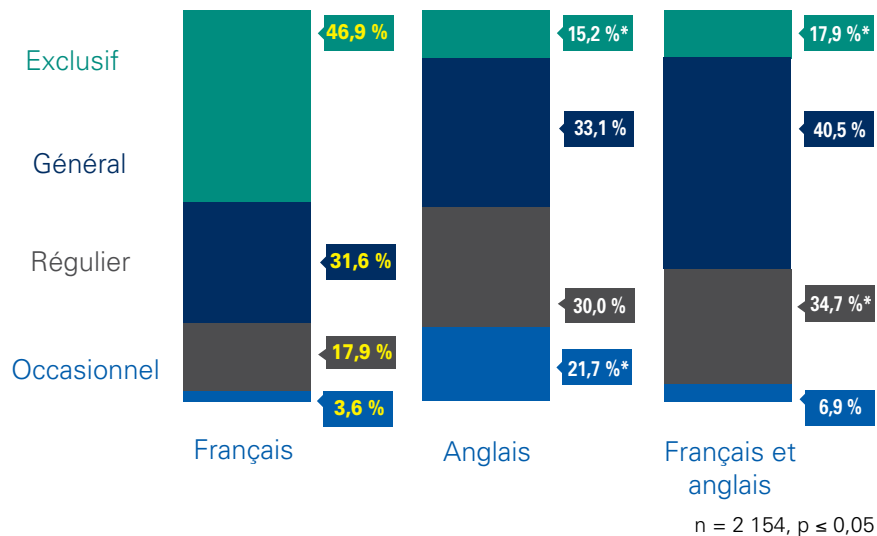


Graphique 32 - Usage du français au travail par les allophones selon la langue des études



n = 290, p ≤ 0,05

Graphique 31 - Usage du français au travail par les francophones selon la langue des études



Type d'organisation

Les personnes travaillant dans des entreprises privées se distinguent de celles qui travaillent dans d'autres types d'organisation. Elles ont moins tendance à utiliser le français de manière générale ou exclusive (61,6 % c. 73,8 %) au travail et sont plus susceptibles de l'utiliser régulièrement (26,6 % c. 16,1 %).

Par rapport aux employés et employées des entreprises privées, ceux des municipalités, du gouvernement du Québec, des services d'enseignement public et des organismes communautaires ou des OSBL ont plus tendance à travailler 90 % ou plus du temps en français.

Toutefois, il faut souligner que les employés et employées du gouvernement fédéral utilisent moins le français au travail que ceux des entreprises privées. À peine 40 % l'utilisent plus de 90 % du temps.

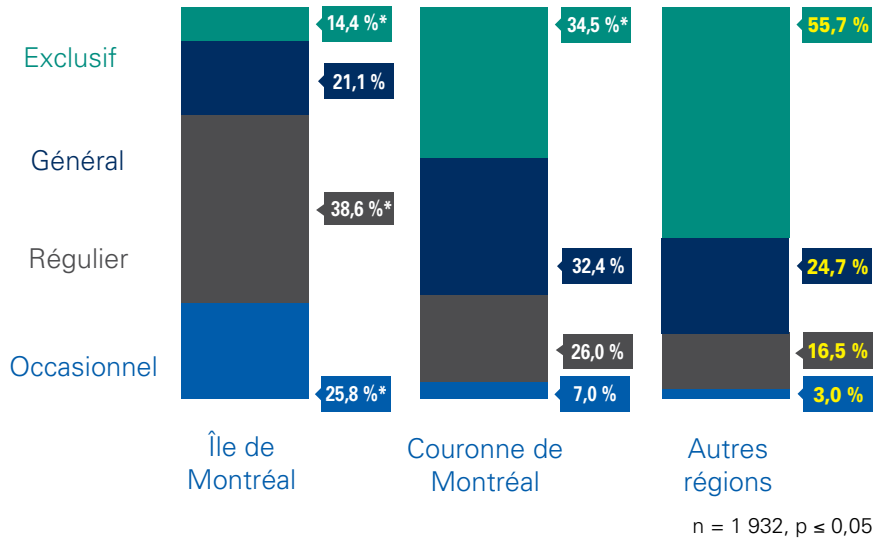
Le fait de travailler sur l'île de Montréal influence à la baisse la proportion du temps de travail en français, et ce, peu importe le type d'organisation. Notons également que, contrairement à ce que l'on observe chez les personnes travaillant dans d'autres organisations, la proportion des personnes travaillant dans des entreprises privées de la couronne de Montréal qui utilisent le français de manière exclusive au travail est moins élevée que celle des personnes occupant un emploi à l'extérieur de la grande région de Montréal

Proportion du temps de travail en français						
	Exclusivement 100 %	Généralement 90 % à 99 %	Régulièrement 50 % à 89 %	Occasionnellement 0 % à 49 %	Total de la colonne 90 % - 99 % et 100 %	n
Entreprise privée	36,0 %	25,6 %	26,6 %	11,8 %	61,6 %	1 932
Autre organisation	43,4 %	30,4 %	16,1 %*	10,1 %	73,8 %*	1 794
• Travailleur autonome	37,2 %	23,1 %	21,1 %	18,6 %	60,3 %	529
• Municipalité	45,7 %	41,1 %	10,6 %*	2,6 %*	86,8 %*	104
• Gouvernement provincial	47,3 %	36,0 %	13,9 %*	2,8 %*	83,3 %*	282
• Gouvernement fédéral	17,9 %*	21,9 %	40,2 %	20,1 %	39,7 %*	136
• Service de santé public ou parapublic	38,3 %	37,3 %	18,2 %	6,2 %*	75,5 %	218
• Service d'enseignement public	60,0 %*	23,8 %	6,5 %*	9,7 %	83,8 %*	293
• Service d'enseignement privé	65,5 %*	2,2 %*	5,4 %*	26,9 %	67,7 %	49 ¹
• Organisme communautaire ou OSBL	37,5 %	45,2 %*	11,5 %*	5,8 %*	82,7 %*	128
• Autre situation	57,4 %	17,9 %	10,2 %*	14,6 %	75,2 %	55 ¹

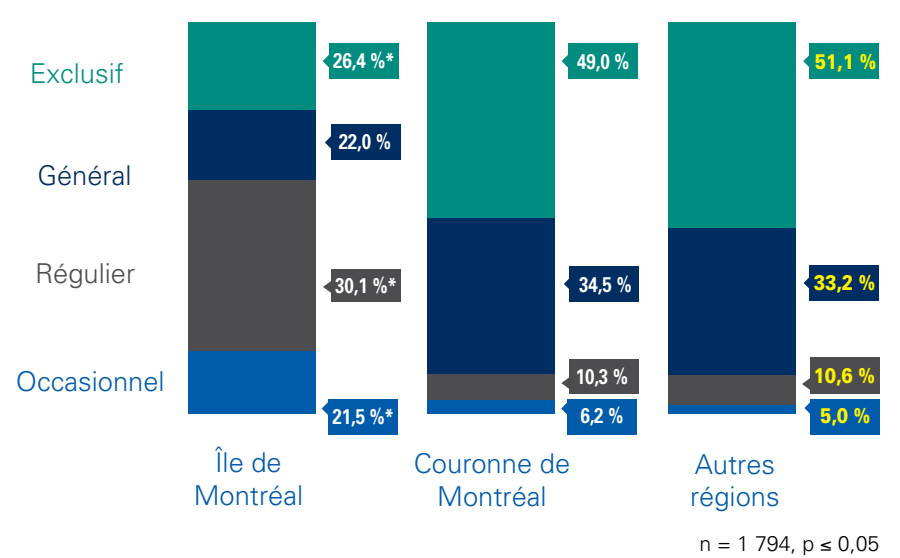
n = 3 726, p ≤ 0,05

¹ Ces résultats doivent être interprétés avec prudence en raison du faible nombre de travailleurs et travailleuses dans ces types d'organisation.

Graphique 33 - Usage du français au travail par les personnes travaillant dans une entreprise privée selon le lieu de travail



Graphique 34 - Usage du français au travail par les personnes travaillant dans d'autres organisations selon le lieu de travail



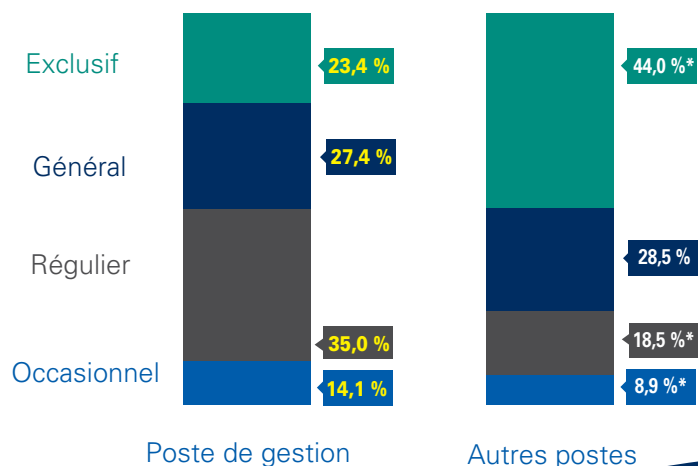
Type de poste

Les gestionnaires déclarent qu'ils passent moins de temps à travailler en français que les personnes occupant d'autres types de postes. En fait, 23,4 % des gestionnaires travaillent exclusivement en français, comparativement à 44,0 % des autres travailleurs. En revanche, les gestionnaires ont une plus grande propension à travailler occasionnellement (14,1 % c. 8,9 %) ou régulièrement (35,0 % c. 18,5 %) en français.

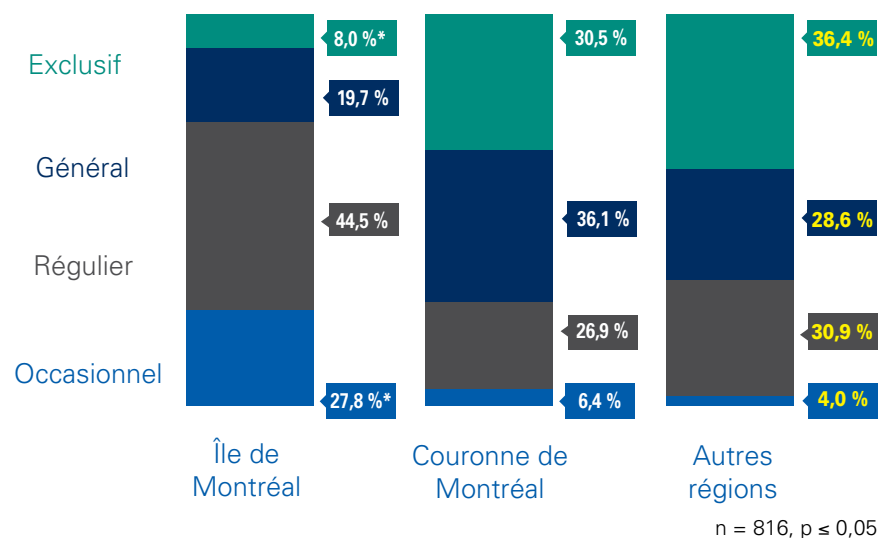
Comparativement à leurs homologues de l'extérieur de la grande région de Montréal, les gestionnaires de l'île de Montréal sont moins enclins à travailler uniquement en français. En effet, seuls 8,0 % des gestionnaires de l'île de Montréal travaillent uniquement en français, comparativement à 36,4 % de ceux qui exercent leurs fonctions à l'extérieur de la grande région de Montréal. En revanche, les gestionnaires de l'île de Montréal sont plus nombreux, en proportion, à travailler occasionnellement en français (27,8 % c. 4,0 %).

Une relation similaire est constatée chez les personnes n'occupant pas un poste de gestion : celles de l'île de Montréal travaillent moins exclusivement (23,6 % c. 56,9 %) et plus occasionnellement (21,0 % c. 3,3 %) en français que celles de l'extérieur de la grande région de Montréal. Également, les personnes travaillant sur l'île sont plus susceptibles de travailler régulièrement en français que celles qui occupent un emploi à l'extérieur de la grande région de Montréal.

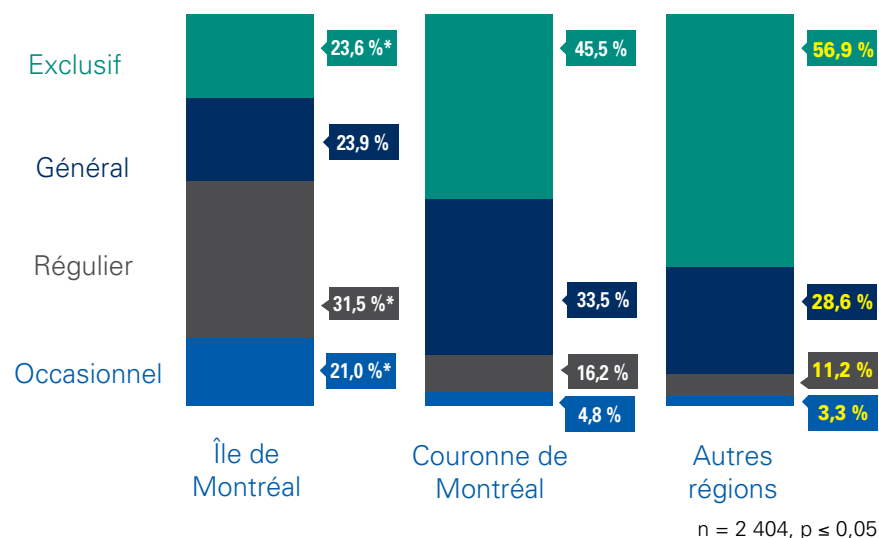
Graphique 35 - Usage du français au travail selon le type de poste



Graphique 36 - Usage du français au travail par les gestionnaires selon le lieu de travail



Graphique 37 - Usage du français au travail par les personnes occupant un autre type de poste selon le lieu de travail

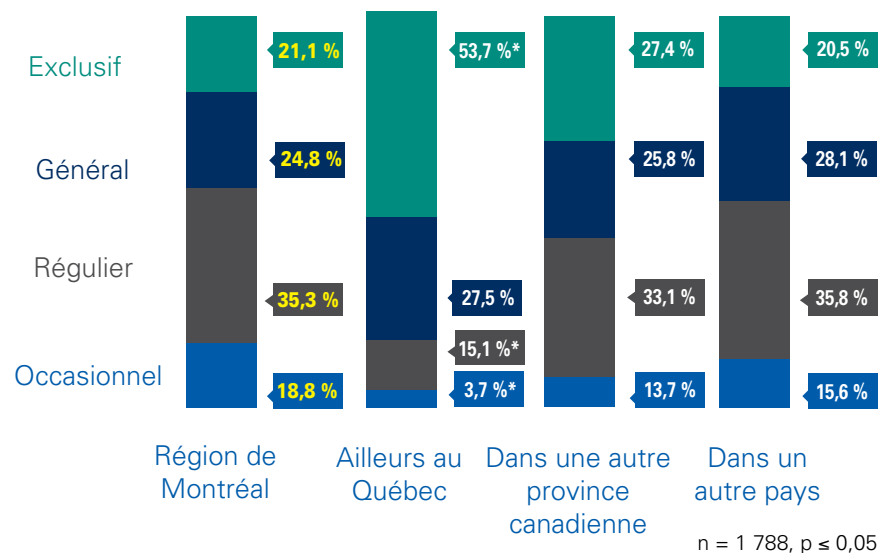


Emplacement du siège social

Les personnes travaillant dans des entreprises privées dont le siège social se situe dans la région de Montréal sont moins susceptibles d'utiliser exclusivement le français au travail que leurs homologues des entreprises dont le siège social est situé ailleurs au Québec (21,1 % c. 53,7 %). En contrepartie, elles l'utilisent plus de manière régulière (35,3 % c. 15,1 %) et occasionnelle (18,8 % c. 3,7 %).

Par ailleurs, il n'y a pas de différence significative quant à la proportion du temps de travail en français entre les personnes qui travaillent dans une entreprise dont le siège social est situé dans la région de Montréal et celles dont le siège social se trouve dans une autre province canadienne ou dans un autre pays.

Graphique 38 - Usage du français au travail selon l'emplacement du siège social de l'entreprise privée

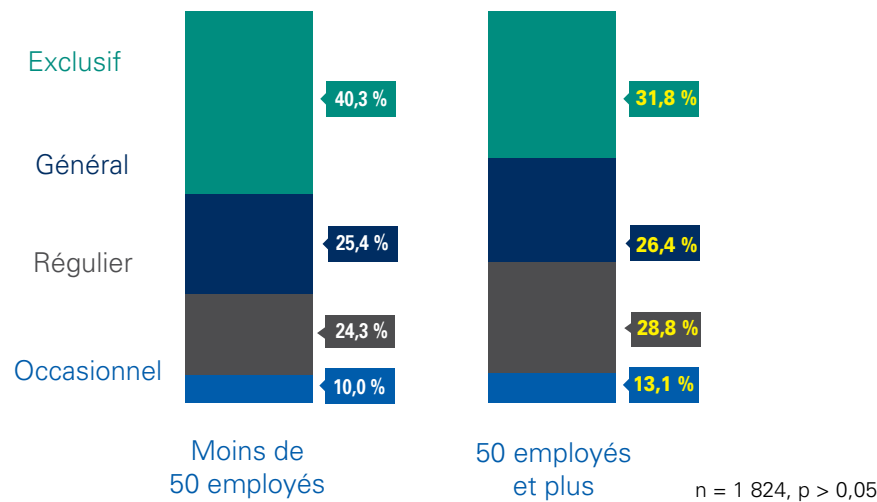


Taille de l'entreprise

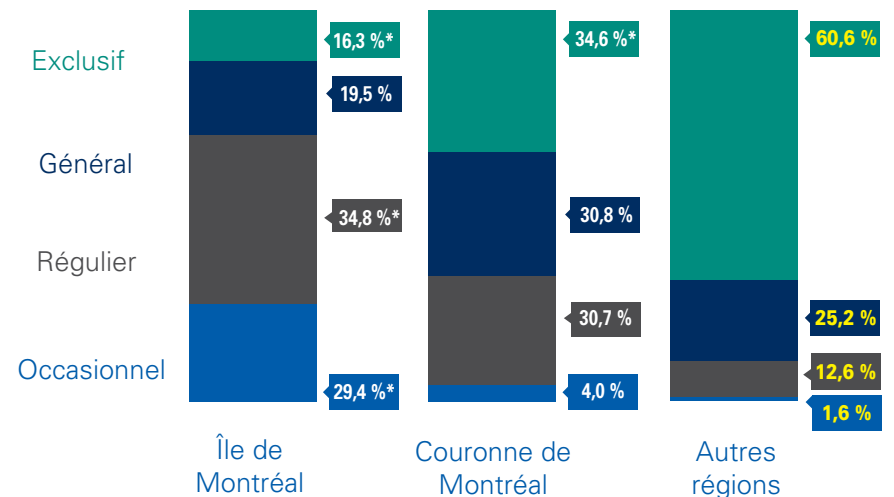
La proportion du temps de travail en français chez les personnes travaillant dans de petites entreprises de moins de 50 employés ne diffère pas significativement de celle des personnes travaillant dans des entreprises comptant 50 employés et plus.

Peu importe la taille de l'entreprise qui les emploie, les personnes travaillant sur l'île de Montréal ont moins tendance à utiliser exclusivement le français au travail que celles exerçant leur métier à l'extérieur de la grande région de Montréal. En contrepartie, les personnes travaillant sur l'île de Montréal ont une plus grande propension à travailler régulièrement ou occasionnellement en français.

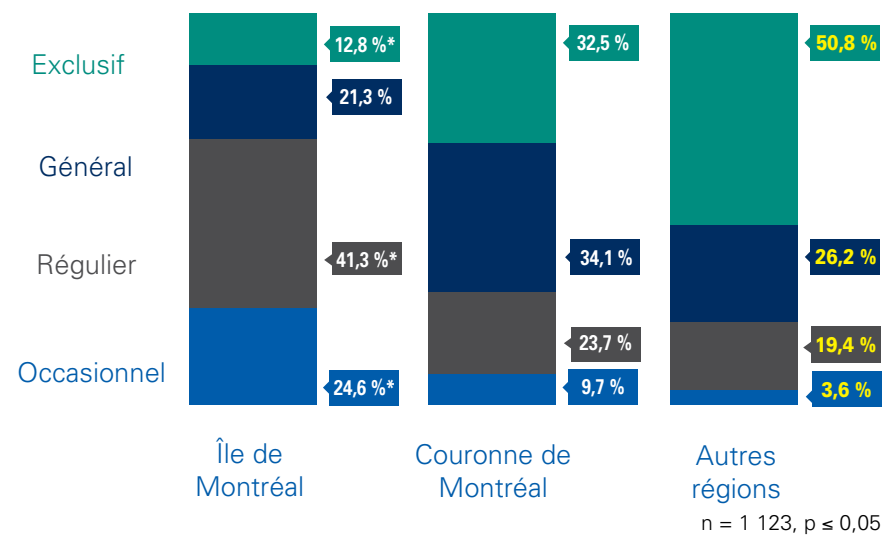
Graphique 39 - Usage du français au travail selon la taille de l'entreprise privée



Graphique 40 - Usage du français au travail par les personnes travaillant dans une entreprise privée comptant moins de 50 employés selon le lieu de travail



Graphique 41 - Usage du français au travail par les personnes travaillant dans une entreprise privée comptant 50 employés et plus selon le lieu de travail



ÉVOLUTION DE L'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL

Grâce aux études des années 1970 à 2010, il est possible de suivre l'évolution de l'usage du français au travail dans le temps long. Toutefois, étant donné que les méthodologies de ces études ne sont pas exactement les mêmes, les comparaisons dans le temps présentées dans cette section doivent être interprétées avec prudence.

Des précisions s'imposent en ce qui concerne les questionnaires des études. En effet, ces derniers n'étaient pas les mêmes d'une année à l'autre. Le nombre de questions et leur emplacement varient selon le questionnaire. Il est difficile d'estimer le biais causé par ces changements. De plus, les enquêtes antérieures à celle de 2007 ne permettent pas de connaître le lieu de travail des travailleurs et travailleuses. Ainsi, les analyses de cette section seront présentées selon le lieu de résidence, variable disponible pour l'ensemble des études. Il est important de garder ces différences en tête en interprétant les résultats.

Des précisions s'imposent également quant aux variables utilisées. En fait, même si les questions posées pour estimer l'usage du français au travail étaient très similaires dans toutes les études, seuls les travailleurs et travailleuses déclarant ne pas utiliser uniquement le français au travail ont répondu à la question portant sur le pourcentage du temps de travail en français en 2016. En effet, les travailleurs et travailleuses qui ont dit utiliser le plus souvent le français au travail (pour parler, lire et écrire), mais qui n'utilisaient aucune autre langue dans l'exercice de leurs fonctions, n'ont pas répondu à cette question. Ils ont été regroupés avec les travailleurs utilisant le français 100 % du temps. Il est donc possible que l'usage exclusif du français soit, en réalité, légèrement inférieur à la valeur mesurée dans

cette étude. En comparaison, dans les études antérieures, tous les travailleurs et travailleuses devaient répondre à cette question et aucun regroupement de la sorte n'a été fait. De plus, les données des enquêtes de 1971, de 1979 et de 1989 ne permettent pas de préciser si les travailleurs exercent leurs fonctions généralement ou exclusivement en français. Pour ces années, tous les travailleurs utilisant le français 90 % ou plus de leur temps de travail ont été regroupés dans une même catégorie.

Certaines limites s'imposent aussi en ce qui concerne la couronne de Montréal. En effet, les frontières de la RMR de Montréal ont été modifiées selon l'évolution de la région, ce qui rend la comparaison des résultats utilisant ce concept difficile. L'interprétation de la situation dans la RMR de Montréal ou à l'extérieur de celle-ci doit donc être faite avec prudence¹³.

13. Consulter le site Web de Statistique Canada pour plus d'information : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo009-fra.cfm>.

Il importe également de mentionner que pour la seule analyse où les données sont comparées à partir de 1971, la méthode utilisée pour comparer les données de 1971 et de 1979 avec celles de 2016 n'est pas la même que celle utilisée pour les autres années antérieures. En fait, pour les comparaisons des quatre derniers temps de mesure, le logiciel SPSS échantillon complexe 20 a été utilisé dans le calcul de l'intervalle de confiance associé aux résultats. Ainsi, ces analyses prennent en compte le nombre de répondants, la pondération et le plan d'échantillonnage. Toutefois, pour 1971 et pour 1979, comme il n'a pas été possible d'utiliser les banques de données de l'époque, seul le nombre de répondants a été pris en compte pour estimer l'intervalle de confiance.

Pour l'ensemble de ces raisons, les analyses selon les différentes caractéristiques des travailleurs et travailleuses ne sont présentées qu'entre 1997 et 2016. Quatre temps de mesure seront utilisés : 1997, 2007, 2010 et 2016. Ces quatre temps de mesure forment une période cohérente sur le plan comparatif, étant donné que celle-ci débute au moment de l'accélération de la mondialisation de l'économie, peu après l'entrée en vigueur, en 1994, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et qu'elle correspond approximativement à l'époque du début de l'implantation plus généralisée d'Internet et des nouvelles technologies de l'information et des communications dans le monde du travail¹⁴. Cette transformation progressive de l'environnement de travail et de la dynamique des échanges commerciaux pour les entreprises établies au Québec, qui ne se manifestait pas avec la même intensité lors des études précédentes (1971, 1979 et 1989), a possiblement eu un impact sur l'usage des langues dans les milieux de travail.

14. Patricia WALLACE (2004). *The Internet in the Workplace: How New Technology is Transforming Work*, New York, Cambridge University Press, p. 1-2.

Évolution de l'usage du français au Québec

La proportion de la population travaillant généralement ou exclusivement en français a crû d'environ 9 points de pourcentage entre 1971 et 1989. Par la suite, elle a diminué de 6,1 points de pourcentage pour s'établir à 67,3 % en 2016.

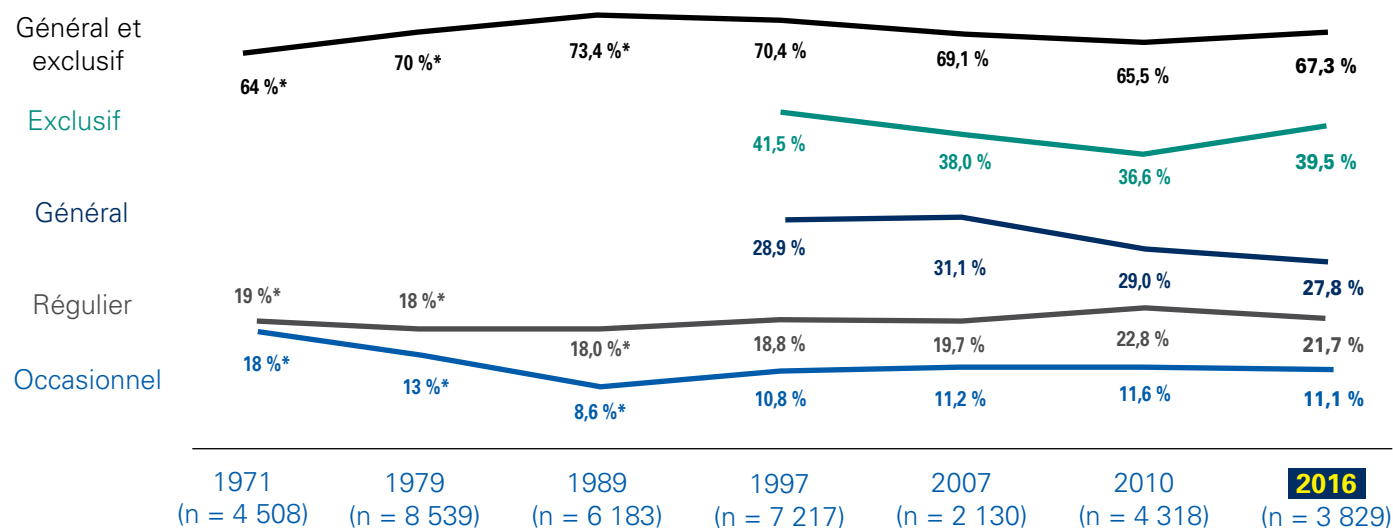
Ainsi, une plus grande proportion de personnes travaille généralement ou exclusivement en français en 2016 (67,3 %) qu'en 1971 (64%), mais cette proportion est à la baisse entre 1989 et 2016 au profit des personnes travaillant régulièrement (de 18,0 % en 1989 à 21,7 % en 2016) ou occasionnellement (de 8,6 % en 1989 à 11,1 % en 2016) en français. La tendance à plus long terme montre toutefois que la population a moins tendance à travailler occasionnellement en français (de 18 % à 11,1 %) et qu'elle est plus susceptible de le faire régulièrement (de 19 % à 21,7 %) en 2016 qu'en 1971.

Si, par rapport à 1989, la proportion de la population travaillant généralement et exclusivement en français a diminué, la situation générale de 2016 ne diffère pas significativement de celle de 2010.

De même, de manière générale, la situation de 2016 ne diffère pas non plus significativement de celles de 2007 et de 1997. Il y a donc une apparente stabilisation de l'usage du français au travail depuis près de 20 ans.

Toutefois, lorsque certaines caractéristiques individuelles ou certaines caractéristiques du milieu de travail sont prises en considération, des différences sont observables entre certaines années. Les données présentées ci-après permettent de mesurer certaines tendances selon la langue utilisée le plus souvent à la maison, le lieu de résidence, l'âge, le type d'organisation et la taille de l'entreprise.

Graphique 42 - Évolution de l'usage du français au travail au Québec, 1971-2016

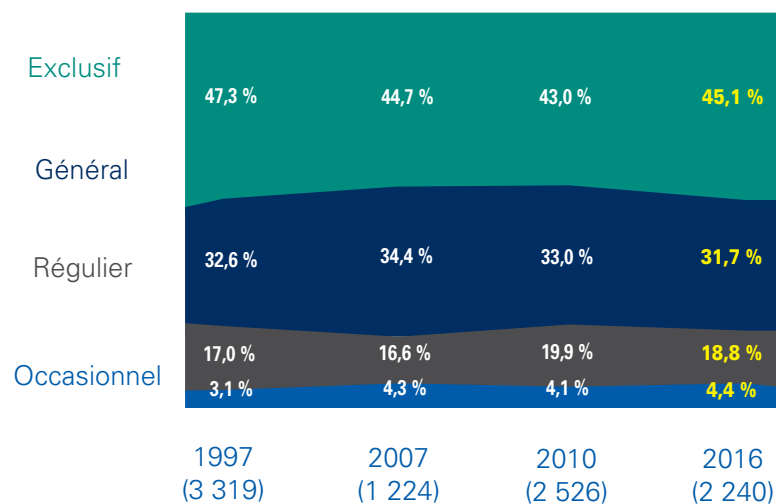


Évolution de l'usage du français au travail selon la langue utilisée le plus souvent à la maison

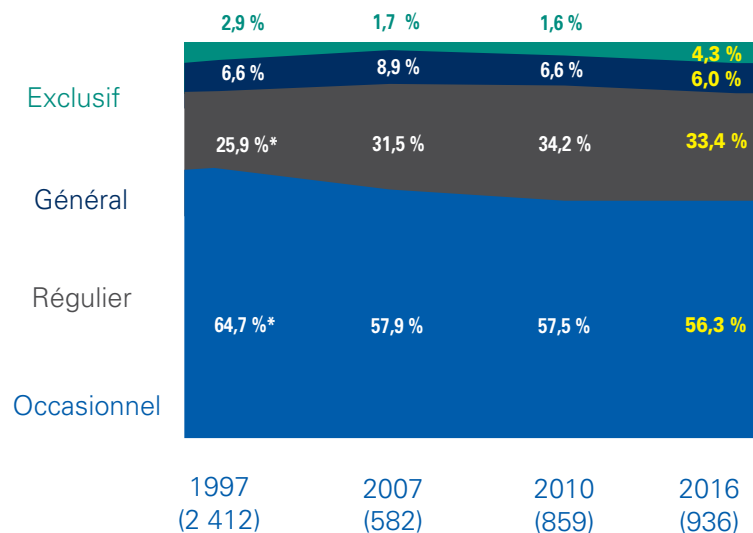
L'analyse de l'évolution de la langue d'usage au travail selon la langue utilisée le plus souvent à la maison montre que la proportion du temps de travail en français n'a pas changé significativement chez les francophones entre 1997 et 2016.

Les données montrent toutefois que les anglophones et les allophones semblent utiliser davantage le français au travail en 2016 qu'en 1997. En effet, l'usage occasionnel du français a diminué au profit de l'usage principal du français au travail chez ces deux groupes.

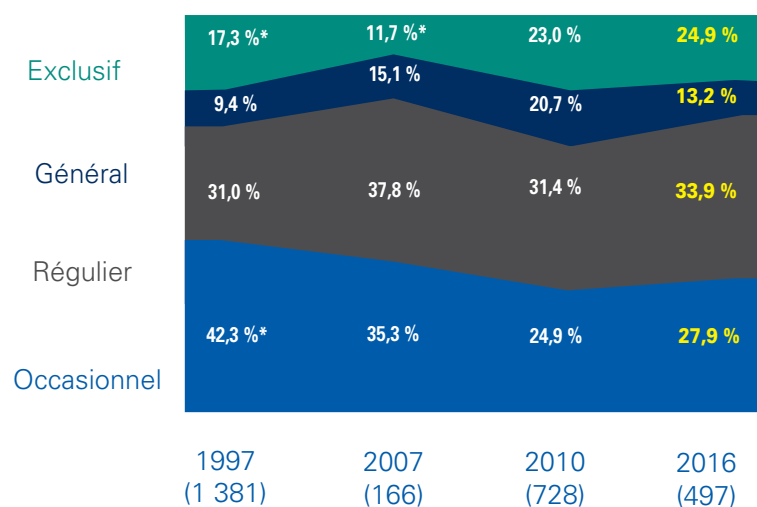
Graphique 43 - Évolution de l'usage du français au travail par les francophones, 1997 - 2016



Graphique 44 - Évolution de l'usage du français au travail par les anglophones, 1997 - 2016



Graphique 45 - Évolution de l'usage du français au travail par les allophones, 1997 - 2016



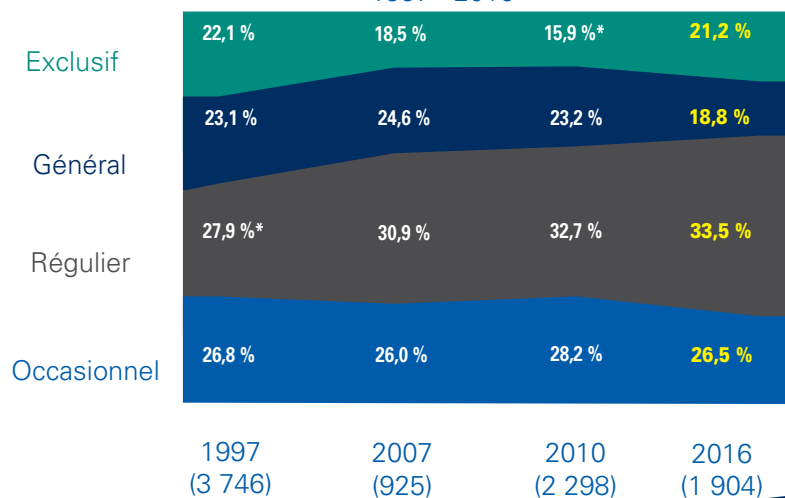
Évolution de l'usage du français au travail selon le lieu de résidence

Entre 1997 et 2016, la proportion du temps de travail en français des travailleurs et travailleuses résidant sur l'île de Montréal semble diminuer. Entre ces deux années, on note une augmentation significative de 5,6 points de pourcentage de l'usage régulier du français au travail. Cette augmentation semble s'effectuer au détriment de l'usage général ou exclusif du français au travail (diminution de 5,2 points de pourcentage), bien que cette diminution ne soit pas significative. Toutefois, on note une augmentation de l'usage exclusif du français dans cette région entre 2010 et 2016 (de 15,9 % à 21,2 %). Il est donc prématuré de déterminer une tendance à partir de ce résultat.

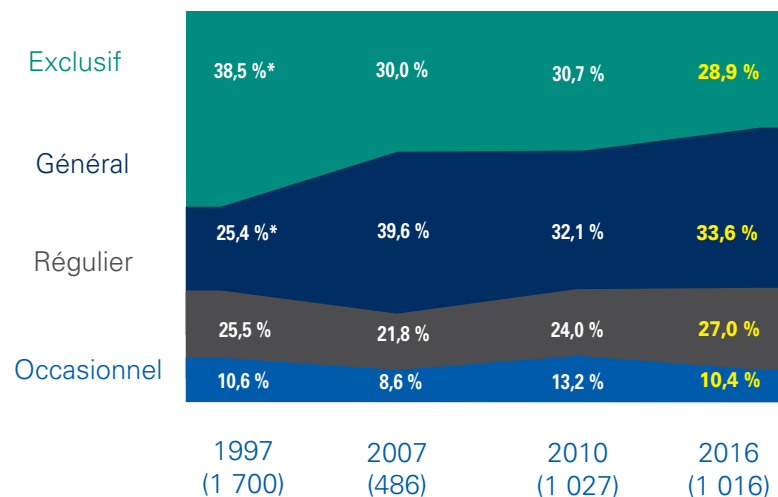
Chez les personnes qui résident dans la couronne de Montréal, entre 1997 et 2016, on observe une diminution de la proportion du temps de travail en français. Les données montrent que l'usage exclusif du français au travail a diminué de 38,5 % à 28,9 % au profit de l'usage général (de 25,4 % à 33,6 %).

À l'extérieur de la RMR de Montréal, l'usage des langues au travail est stable. La proportion de la population utilisant principalement le français au travail l'est aussi.

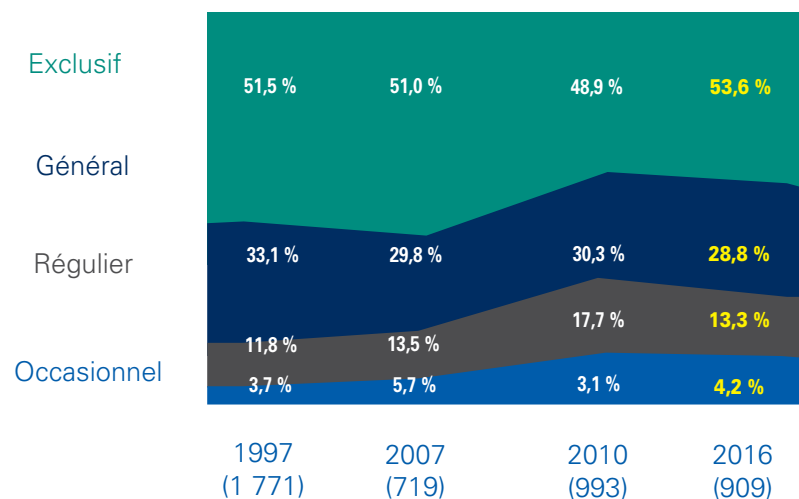
Graphique 46 - Évolution de l'usage du français au travail par les personnes qui résident sur l'île de Montréal, 1997 - 2016



Graphique 47 - Évolution de l'usage du français au travail par les personnes qui résident dans la couronne de Montréal, 1997 - 2016



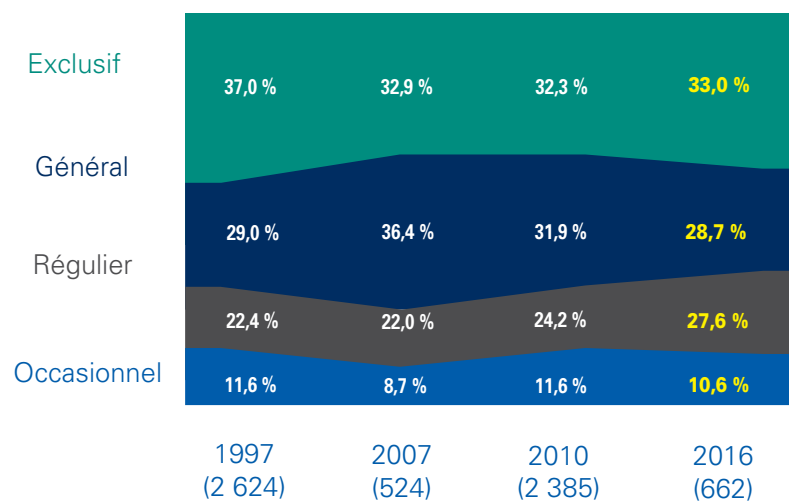
Graphique 48 - Évolution de l'usage du français au travail par les personnes qui résident à l'extérieur de la RMR de Montréal, 1997 - 2016



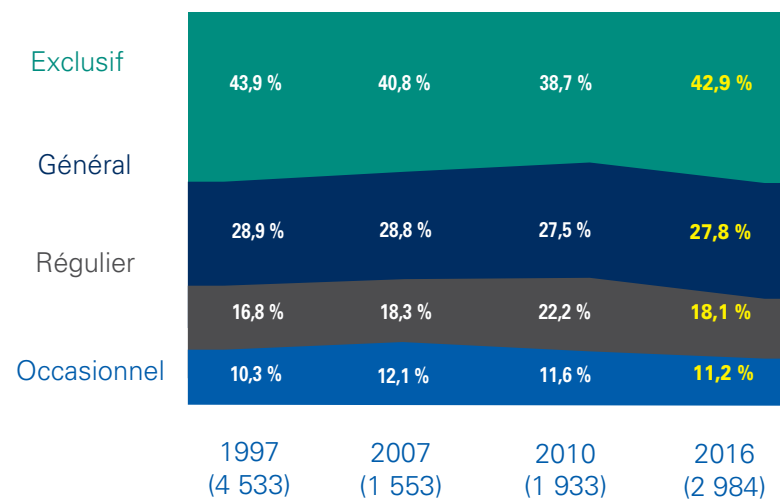
Évolution de l'usage du français au travail selon l'âge

L'âge des personnes n'influe pas sur l'évolution de la proportion du temps de travail en français. L'usage du français au travail en 1997 ne diffère pas significativement de celui de 2016, tant chez les jeunes que chez leurs aînés.

Graphique 49 - Évolution de l'usage du français au travail par les personnes de moins de 35 ans, 1997 - 2016



Graphique 50 - Évolution de l'usage du français au travail par les personnes de 35 ans et plus, 1997 - 2016

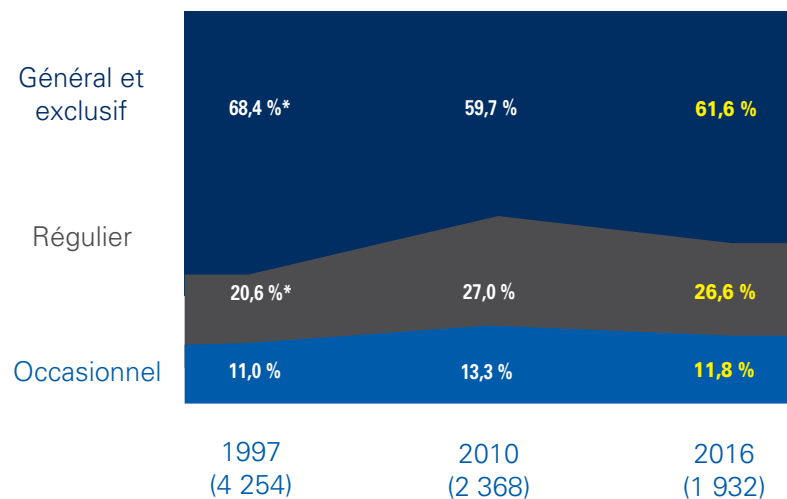


Évolution de l'usage du français au travail selon le type d'organisation

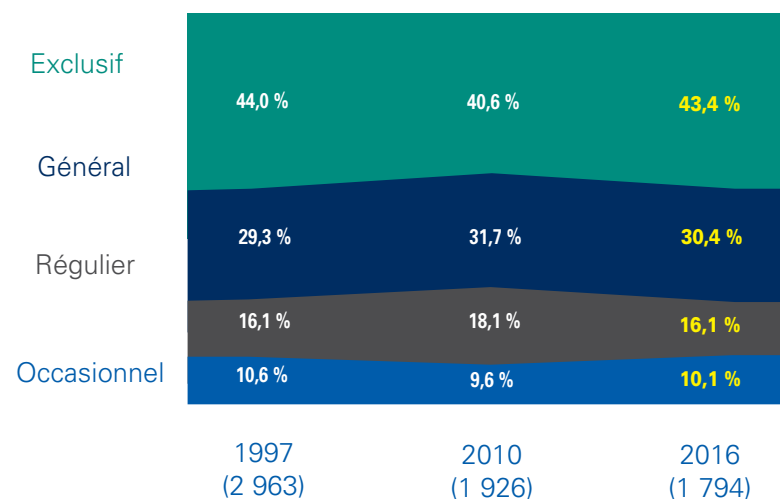
Entre 1997 et 2016, la proportion du temps de travail en français a diminué dans les entreprises privées. Entre ces deux années, on constate une diminution significative de l'usage général ou exclusif du français (de 6,8 points de pourcentage) au profit de l'usage régulier (augmentation de 6,0 points de pourcentage). La proportion des employés et employées des entreprises privées qui travaillent principalement en français est toutefois restée stable au cours de cette période.

Dans les autres types d'organisation, l'usage du français semble stable entre 1997 et 2016, et entre 2010 et 2016.

Graphique 51 - Évolution de l'usage du français au travail par les personnes qui travaillent dans une entreprise privée, 1997 - 2016



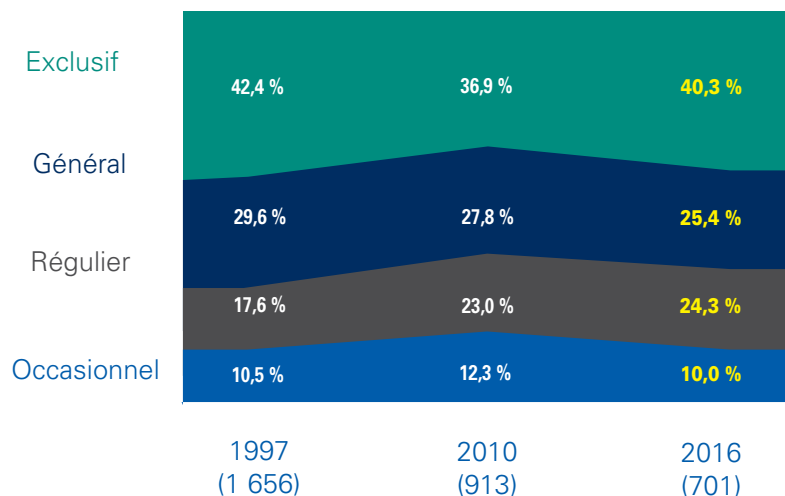
Graphique 52 - Évolution de l'usage du français au travail par les personnes qui travaillent dans d'autres organisations, 1997 - 2016



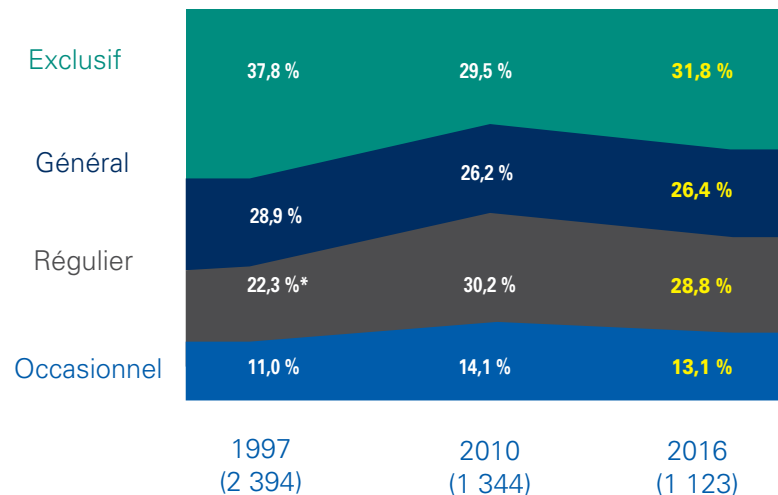
Évolution de l'usage du français au travail selon la taille de l'entreprise

L'augmentation de l'usage régulier du français est manifeste uniquement dans les entreprises de 50 employés ou plus, où la part des personnes travaillant régulièrement en français a augmenté de plus de 6 points de pourcentage entre 1997 et 2016. Dans les entreprises plus petites, aucune différence significative n'est observée entre les résultats de 1997 et ceux de 2016. Ces résultats montrent que la diminution de la proportion du temps de travail en français dans les entreprises privées touche essentiellement celles qui comptent 50 employés et plus.

Graphique 53 - Usage du français au travail par les personnes qui travaillent dans une entreprise privée comptant moins de 50 employés, 1997 - 2016



Graphique 54 - Usage du français au travail par les personnes travaillant dans une entreprise comptant 50 employés et plus, 1997 - 2016



CONCLUSION

Principaux constats pour 2016

La présente étude met en lumière le fait que la plupart (89,0 %) des Québécois et des Québécoises utilisent principalement le français au travail, c'est-à-dire plus de la moitié du temps. Toutefois, le français est rarement utilisé seul. Fréquemment, pour accomplir leur travail, les travailleuses et les travailleurs du Québec ont recours, à divers degrés, à l'anglais. En fait, pour près de la moitié (49,5 %) de la population visée, l'anglais est utilisé au travail de manière complémentaire au français¹⁵, soit la moitié ou moins du temps. On note aussi que pour 11,1 % des travailleuses et des travailleurs, la proportion du temps de travail en anglais est plus grande que celle en français.

Comme les études précédentes, celle-ci montre qu'il existe un fort lien entre la langue utilisée le plus souvent à la maison et celle utilisée au travail. En effet, 95,6 % des francophones travaillent principalement en français, alors que 43,7 % des anglophones sont dans cette situation. Les allophones se trouvent à mi-chemin, alors qu'environ les trois quarts (72,0 %) travaillent 50 % ou plus du temps en français.

En plus de la langue utilisée le plus souvent à la maison, la langue de la scolarité est liée à l'usage des langues au travail. En fait, 95,5 % des personnes ayant étudié uniquement en français pour obtenir leur plus haut niveau de scolarité travaillent principalement dans cette langue, alors que cette proportion s'élève à 50,2 % chez celles ayant étudié en anglais. De plus, les personnes ayant étudié en français et en anglais déclarent passer moins de temps de travail en français que celles ayant étudié en français. L'analyse présentée dans ce rapport montre que la langue d'enseignement est associée à la langue du travail même chez les francophones : ceux qui ont étudié en anglais utilisent cette langue dans une plus grande proportion du temps de travail que ceux qui ont étudié en français. Ces résultats sont confirmés par d'autres études¹⁶. Toutefois, une analyse du lien

entre la langue de travail et l'origine linguistique des personnes permet de saisir un autre facteur qui influence la langue du travail. Ainsi, selon des études du Conseil supérieur de la langue française^{17,18}, les personnes francotropes utilisent davantage le français au travail que les personnes non francotropes. Les résultats de la présente étude vont dans le même sens : les personnes francotropes travaillent dans une plus grande proportion du temps en français (47,2 % travaillent exclusivement ou généralement en français), alors que chez les personnes non-francotropes, l'anglais est davantage utilisé (25,0 % travaillent exclusivement ou généralement en français). Malgré une utilisation moindre du français au travail chez les personnes non francotropes, il est important de souligner le fait que la majorité de ces personnes travaillent aussi en français, ce que déclarent 56,9 % d'entre elles.

La langue de travail diffère aussi selon l'âge. L'usage exclusif du français est moins présent chez les jeunes francophones de 18 à 34 ans (37,4 %) que chez le groupe des 55 ans et plus (55,7 %), alors que, pour les anglophones, il ne semble pas y avoir de différence selon l'âge. Pour expliquer cette tendance, on peut émettre l'hypothèse que les anglophones soient plus sujets en proportion que les francophones à occuper des postes où l'usage de l'anglais est requis ou nécessaire.

La proportion du temps de travail en français ne diffère pas significativement entre les entreprises de moins de 50 employés et celles de 50 employés ou plus.

15. Rappelons que l'usage d'une langue tierce est peu fréquent au travail, la différence entre 100 % et la proportion du temps de travail en français est généralement le temps de travail en anglais.

16. MAHEU, Robert (2009). *La langue d'enseignement... et après*. Institut de recherche sur le français en Amérique. http://www.irfa.ca/pdf/note_irfaMARS2010B_1.pdf.

17. BÉLAND, Paul (2004). *Les langues de travail dans la région de Montréal en 2001*. Conseil supérieur de la langue française, pages 7-8.

18. BÉLAND, Paul (2009). *La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*. Conseil supérieur de la langue française.

Les résultats de ce rapport montrent également que l'usage du français au travail varie grandement selon que l'on travaille sur l'île de Montréal, dans la couronne de Montréal ou dans les autres régions du Québec. Les personnes qui occupent un emploi sur l'île de Montréal ou dans sa couronne font un plus grand usage de l'anglais que celles qui travaillent à l'extérieur de la grande région de Montréal. En fait, seulement 19,4 % des personnes travaillant sur l'île de Montréal et 41,7 % de celles qui travaillent dans la couronne de Montréal n'utilisent jamais l'anglais dans l'exercice de leurs fonctions. En comparaison, 53,7 % des personnes à l'extérieur de la grande région de Montréal travaillent uniquement en français. Ce phénomène est sans doute attribuable dans une large mesure à la concentration des allophones et des anglophones dans la grande région de Montréal. Notons que la concentration de certains groupes linguistiques sur l'île de Montréal n'explique toutefois pas l'ensemble de la différence régionale, car même les francophones de l'île de Montréal travaillent en français dans une plus faible proportion. Il est clair qu'à Montréal, métropole et plus important centre économique du Québec, on trouve un plus grand nombre d'entreprises de grande taille, notamment des sièges sociaux et des multinationales, que partout ailleurs au Québec. Les échanges réguliers avec des supérieurs et des collègues travaillant dans des établissements situés hors Québec, les activités d'importation et d'exportation, les travaux de recherche et de développement avec des équipes internationales, par exemple, conduisent à un recours plus fréquent à l'anglais. La présence de plusieurs établissements d'enseignement postsecondaire de langue anglaise sur ce territoire peut également jouer un rôle dans ces résultats.

L'évolution de la situation depuis 2010

Ce rapport permet de suivre, sur une longue période, l'évolution de certains aspects de l'usage du français au travail. Depuis la dernière enquête par sondage sur la langue du travail, effectuée en 2010, on constate que le portrait général de la situation du français comme langue du travail a très peu changé et que les résultats sont stables. Le temps de travail en français n'a évolué de manière significative ni chez les différents groupes linguistiques ni en fonction des variables

examinées, notamment le lieu de résidence des travailleurs, leur groupe d'âge, le type d'organisation pour laquelle ils ou elles travaillent ou encore la taille de l'entreprise qui les emploie. On note malgré tout une hausse du pourcentage de personnes résidant sur l'île de Montréal qui travaillent exclusivement en français, mais cette évolution, isolée, ne peut être perçue comme une tendance claire.

L'évolution de la situation depuis 1997

Entre 1997 et 2016 inclusivement, quatre enquêtes par sondage portant notamment sur la langue du travail ont été conduites. Ces quatre temps de mesure constituent une période de près de 20 ans au cours de laquelle le monde du travail s'est considérablement modifié (mondialisation, libre-échange, Internet et nouvelles technologies de l'information). Au cours de ces années, l'usage principal du français au travail est resté stable chez les francophones, alors qu'il a augmenté chez les anglophones et les allophones. Ce résultat s'explique en partie par l'évolution de la composition linguistique des allophones au fil du temps, car les personnes originaires des pays de la francophonie ou ayant des affinités avec la langue française (francotropes) occupent une part croissante des allophones¹⁹. Cette évolution est aussi probablement liée à l'augmentation de la fréquentation des écoles, des collèges et des universités de langue française chez les allophones²⁰.

19. Consulter PAILLÉ, Michel. *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1996-2006, Portrait démolinguistique*, L'Office, 2011, section 2b.

20. Voir les trois fascicules que l'OQLF a publiés en 2017. *Langue et éducation au Québec* : 1. *Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*; 2. *Enseignement collégial*; 3. *Enseignement universitaire*. <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/index.html>

On note toutefois une diminution du temps de travail en français entre 1997 et 2016 selon certaines variables d'analyse. Ainsi, l'usage exclusif du français au travail a diminué de 9,6 points de pourcentage chez les personnes résidant dans la couronne de Montréal au profit d'un usage plus général du français (augmentation de 8,2 points de pourcentage). Est-ce que l'évolution démolinguistique de la banlieue peut expliquer ce changement? Depuis les 20 dernières années, la proportion d'allophones qui résident dans la couronne de Montréal n'a cessé d'augmenter²¹. Est-ce que ces changements démolinguistiques entraînent indirectement des transformations de la langue du travail dans la couronne de Montréal et parmi les navetteurs de la couronne vers l'île? Dans l'île de Montréal, il y a une augmentation de 5,6 points de pourcentage de l'usage régulier du français au travail (50 % à 89 % du temps de travail en français), mais une diminution de 4,3 points de pourcentage de l'usage général du français (90 % à 99 % du temps de travail en français), quoique cette baisse soit non statistiquement significative. De plus, dans les entreprises du secteur privé, il y a une augmentation de l'usage régulier du français (+6,0 points de pourcentage), mais au détriment de son usage général ou exclusif (-6,8 points de pourcentage), et cette diminution touche essentiellement les entreprises de 50 employés ou plus. Toutefois, malgré les progrès qu'il reste à faire, le français occupe toujours une place prépondérante dans les entreprises privées, où plus de 88 % des travailleurs et travailleuses utilisent principalement le français dans l'exercice de leurs fonctions.

L'évolution de la situation depuis 1971

Malgré les différences méthodologiques²² des études réalisées en 1971, 1979 et 1989, il est possible de suivre l'évolution de l'usage du français au travail sur une période de 45 ans. Les résultats révèlent une hausse de la fréquence d'usage du français au travail entre 1971 et 2016. Entre ces deux années, la proportion de la population travaillant généralement ou exclusivement en français est passée de 64 % à 67,3 %. Notons toutefois que cette évolution n'est pas linéaire. En fait, depuis 1971, l'usage exclusif ou général du français a augmenté progressivement jusqu'en 1989 (73,4 %), puis la tendance s'est inversée en 1997 (70,4 %). Depuis, la situation est stable (67,3 % en 2016).

La relative stabilité de l'usage du français au travail : gains et défis

La Charte de la langue française a pour objectif de faire du français la langue normale et habituelle du travail au Québec. En 2016, 67,3 % des travailleurs et travailleuses du Québec déclarent travailler de manière exclusive ou générale en français et 21,7 % le font de manière régulière. Ce sont donc 89 % des personnes au Québec qui disent travailler en français au moins la moitié du temps.

Il est toujours délicat d'émettre un jugement sur l'état du français au travail. En effet, la stabilité relative de la situation depuis près d'une vingtaine d'années – qui est moins présente dans l'entreprise privée entre 1997 et 2010²³ – peut être interprétée de manière différente, selon le point de vue que l'on adopte.

D'une part, on peut considérer que la proportion du temps de travail en français aurait dû augmenter au cours des deux dernières décennies, étant donné les efforts de francisation que les entreprises de 50 personnes ou plus doivent continuellement consentir en vertu de la Charte de la langue française²⁴.

21. Selon les données du recensement de 2016, 13,2 % de la population de la couronne de Montréal a une langue tierce pour langue maternelle, alors qu'en 1996, la proportion était de 7,3 %. En ce qui concerne la langue parlée le plus souvent à la maison, la proportion est passée de 4 % en 1996 à 6,8 % en 2016.

22. Les précautions à prendre relativement à ce sujet sont précisées dans ce rapport à la section « Évolution de l'usage du français au travail ».

23. C'est l'un des constats que le Conseil supérieur de la langue française avait formulé dans son *Avis à la ministre responsable de la Charte de la langue française, Redynamiser la politique linguistique du Québec*, 2013, page 32.

24. Il ne faut pas oublier qu'il y a un roulement des entreprises. Chaque année, certaines naissent, alors que d'autres disparaissent. Le travail de francisation est donc constant.

D'autre part, on peut estimer qu'au cours de la même période plusieurs phénomènes ont concouru à favoriser l'utilisation de l'anglais dans le monde du travail (mondialisation, Internet, nouvelles technologies de l'information et des communications, etc.), ce qui aurait pu entraîner une diminution de la proportion du temps de travail en français. Dans un tel contexte, le peu de variation dans l'usage des langues mis en lumière par la présente étude peut suggérer que la politique linguistique du Québec en matière de langue du travail n'est pas sans effet et qu'elle a contribué à tout le moins à maintenir ou à stabiliser la place du français dans le monde du travail, et ce, malgré les facteurs favorisant l'usage de l'anglais.

Il serait fort difficile de prouver l'une ou l'autre de ces hypothèses et une telle démonstration n'est pas du ressort de cette étude. On se bornera à constater que la vigilance est toujours de mise, particulièrement dans le secteur privé, où les échanges commerciaux n'ont plus de frontières et où la langue des affaires est celle du client et des fournisseurs, ce qui veut dire le plus souvent l'anglais lorsque ceux-ci viennent de l'extérieur du Québec.

D'autres analyses suivront dans un prochain rapport concernant l'utilisation de la langue française dans certaines activités du milieu du travail.

ANNEXE 1 - MÉTHODOLOGIE

Pour analyser la langue d'usage public, l'Office québécois de la langue française a sondé les adultes de 18 ans et plus résidant au Québec en 2016. Le questionnaire utilisé, conçu à partir de ses études antérieures et de celles du Conseil supérieur de la langue française, a fait l'objet d'une attention particulière pour que soit assuré le respect de la comparabilité des questions²⁵.

L'enquête a été réalisée par la firme BIP de février à juillet 2016. Pour que divers groupes de la population soient joints, l'échantillon était constitué de 80 % de personnes ayant un numéro de téléphone filaire et de 20 % de personnes ayant un numéro de téléphone cellulaire. La firme de sondage a dû s'assurer que les numéros de téléphone cellulaire sélectionnés n'appartenaient pas à des personnes dont le numéro de téléphone filaire avait été également retenu.

Les personnes pouvaient répondre à l'enquête par voie téléphonique ou par le Web. Toutefois, l'Office privilégiait le sondage par téléphone. Le questionnaire, qui était disponible en français et en anglais, comportait une majorité de questions fermées dont les choix de réponses devaient être lus. Le nombre de questions auxquelles les personnes devaient répondre variait entre 27 et 68, selon leur occupation principale et la langue qu'elles utilisaient au travail.

Le taux de réponse à l'enquête a été de 45,7 %²⁶. Au total, 6907 adultes, dont 3829 (55 %) avaient indiqué leur usage du français au travail, ont répondu au sondage. Le plan d'échantillonnage par quota est présenté au tableau A1 et la distribution des travailleurs et travailleuses selon le lieu de résidence et la langue maternelle est présentée au tableau A2. Précisons qu'un échantillon probabiliste de la même taille aurait une marge d'erreur de 1,2 %, 19 fois sur 20.

Tableau A1 : Plan d'échantillonnage et taille de l'échantillon

Régions de résidence	Plan d'échantillonnage				Taille de l'échantillon			
	Langue maternelle ²⁷			N total	Langue maternelle			N total
	Français	Anglais	Autre langue		Français	Anglais	Autre langue	
Île de Montréal	1 200	900	1 300	3 400	1 146	879	1 336	3 361
Couronne de Montréal (RMR moins l'Île)	700	300	650	1 650	755	266	654	1 675
Autres régions (extérieur de la RMR de Montréal)	1 100	300	400	1 800	1 162	316	393	1 871
Nombre total	3 000	1 500	2 350	6 850	3 063	1 461	2 383	6 907

25. Les données de 1971, 1979 et 1989 ont été utilisées dans l'étude : CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Indicateurs de la langue du travail au Québec* : édition 1994, 1995, réf. du 11 août 2017. [http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_igccpluss_pi4%5Bfile%5D=http%3A%2F%2Fwww.cslf.gouv.qc.ca%2Fpublications%2Fpubf148%2Findicate.htm&highlight=langue|travail]

Les données de 1997 ont été utilisées dans l'étude : BÉLAND, Paul, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport de recherche*, Québec, Conseil de la langue française, 1999, 123 p. Les données de 2007 et de 2010 ont été utilisées dans l'étude : PRESNUKHINA, Yulia, *Les pratiques linguistiques au travail en 2010*, Québec, Office québécois de la langue française, 2012, 85 p.

26. Selon la norme de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM).

27. Une personne qui dit avoir plus d'une langue maternelle serait classée selon la première langue mentionnée.

Pour obtenir des résultats généralisables à la population de 18 ans et plus du Québec, les données ont été pondérées selon le lieu de résidence, la langue maternelle, le sexe, l'âge et le statut d'emploi. Pour ajuster l'effet des transferts linguistiques des allophones, les données sur les personnes répondantes résidant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal ayant une autre langue maternelle que le français ou l'anglais ont également été pondérées selon la langue utilisée le plus souvent à la maison. Cette pondération a été effectuée à l'aide des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. En raison du grand nombre de personnes répondantes qui n'ont pas souhaité donner leur âge, cette dernière variable a été estimée à l'aide de certaines de leurs caractéristiques. La variable ainsi obtenue n'a été utilisée que pour la pondération en vue d'éviter l'exclusion d'un grand nombre de personnes répondantes. Toutefois, pour ne pas biaiser les analyses, cette variable n'a pas été utilisée lors des différents croisements avec l'âge.

Tableau A2 : Distribution des personnes répondantes au sondage selon la langue maternelle et la région de résidence après la pondération

Régions de résidence	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autre langue
Île de Montréal	47,1 %	15,7 %	37,2 %
Couronne de Montréal (RMR moins l'Île)	79,1 %	6,4 %	14,5 %
Autres régions (extérieur de la RMR de Montréal)	92,9 %	4,0 %	3,1 %
Total	78,5 %	7,4 %	14,1 %

Pour cette étude, le niveau de signification de chacune des relations a été déterminé à l'aide du test de khi-carré de Pearson, dont les résultats sont présentés au bas des graphiques et des tableaux concernés. Par ailleurs, dans le cas de la comparaison de deux proportions, un test de différence de pourcentage a été utilisé. Le lien entre deux variables ou la différence entre deux pourcentages sont qualifiés de statistiquement significatifs lorsque le seuil de signification est plus petit ou égal à 5 % ($p \leq 0,05$). Dans les tableaux et les graphiques de cette étude, les différences significatives sont désignées par un astérisque « * » et les catégories de référence sont mises en valeur par l'emploi des caractères gras et de la couleur jaune.

Pour vérifier l'effet net de chacune des variables indépendantes en fonction de chacune des autres variables étudiées²⁸, une analyse multivariée (régression logistique) a également été effectuée. L'examen des résultats de cette analyse montre qu'en général, l'effet simple des variables retenues va dans le même sens que ce qui est observé avec l'analyse univariée.

En raison de la complexité des quotas de l'échantillon, le logiciel SPSS échantillon complexe 20 a été utilisé pour l'analyse des données. De la sorte, les analyses statistiques prennent en compte la pondération, la taille de l'échantillon et le plan d'échantillonnage. Notons également que tous les pourcentages présentés dans cette étude représentent le taux pondéré dans la population et que les n correspondent au nombre de travailleurs et travailleuses dans l'échantillon. Finalement, il est nécessaire de préciser que toutes les analyses excluent les réponses manquantes, que ce soit parce que la personne répondante ne connaissait pas la réponse à la question, parce qu'elle ne voulait pas y répondre ou parce que la question ne la concernait pas. Par conséquent, les n varient d'une analyse à l'autre.

28. L'emplacement du siège social a été exclu de l'analyse multivariée, car il ne concerne que les entreprises privées.

ANNEXE 2 - DÉFINITIONS

Variable	Question/Description de la variable	Valeur de la variable
Âge	Calculé à l'aide d'une question : En quelle année êtes-vous né?	De 18 à 34 ans De 35 à 54 ans 55 ans et plus
Compétence à l'écrit	Calculée à l'aide de deux questions : Diriez-vous que votre compétence en français écrit est excellente, bonne, faible ou nulle? Diriez-vous que votre compétence en anglais écrit est excellente, bonne, faible ou nulle? Pour les analyses de ce document, il a été considéré que les individus ayant une compétence « excellente » ou « bonne » d'une langue la maîtrisaient, alors que ceux dont la compétence était « faible » ou « nulle » ne la maîtrisaient pas. Les réponses ainsi modifiées ont été combinées en vue d'obtenir un indicateur des langues maîtrisées.	Français seulement Anglais seulement Français et anglais Ni français ni anglais
Compétence à l'oral	Calculée à l'aide de deux questions : Diriez-vous que votre compétence en français oral est excellente, bonne, faible ou nulle? Diriez-vous que votre compétence en anglais oral est excellente, bonne, faible ou nulle? Pour les analyses de ce document, il a été considéré que les individus ayant une compétence « excellente » ou « bonne » d'une langue la maîtrisaient, alors que ceux dont la compétence était « faible » ou « nulle » ne la maîtrisaient pas. Les réponses ainsi modifiées ont été combinées en vue d'obtenir un indicateur des langues maîtrisées.	Français seulement Anglais seulement Français et anglais Ni français ni anglais
Francophone Anglophone Allophone selon la langue d'usage à la maison	Les personnes ayant le français, l'anglais ou une langue tierce comme langue parlée le plus souvent à la maison sont respectivement nommées francophones, anglophones et allophones dans le texte. Les individus utilisant le français et une langue tierce ou l'anglais et une langue tierce à la maison ont été respectivement regroupés avec les francophones et les anglophones.	Francophone Anglophone Allophone

Variable	Question/Description de la variable	Valeur de la variable
Francotrope Non francotrope	<p>Les personnes francotropes sont définies comme celles ayant une langue maternelle tierce et qui sont nées dans un État membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (à l'exception de la Grèce), dans un État dont la langue officielle est une langue latine (à l'exception de l'Italie) ou en Algérie. Pour les personnes nées au Canada ou celles dont le pays de naissance est inconnu, la langue maternelle a été utilisée pour le codage. Ceux et celles dont la langue maternelle est une langue latine ont été définis comme francotropes, les autres comme non francotropes.</p> <p>La liste des pays francotropes retenus pour cette analyse est présentée à l'annexe 3, ainsi que la liste des langues latines.</p> <p>La catégorisation des pays est celle de : PAGÉ, Michel et Charles-Étienne Olivier (2012). <i>Importance et priorité du français pour la population québécoise : une étude exploratoire</i>. Conseil supérieur de la langue française.</p>	Allophone francotrope Allophone non francotrope
Langue d'enseignement	<p>Dans quelle langue avez-vous fait vos études menant à l'obtention de votre plus haut diplôme?</p> <p>Les personnes ayant étudié en français et dans une autre langue ou ayant étudié en anglais et dans une autre langue ont respectivement été regroupées avec les personnes ayant étudié en français ou avec celles ayant étudié en anglais.</p>	Français Anglais Tierce (autre langue que le français et l'anglais) Français et anglais
Langue maternelle	<p>Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore?</p> <p>Dans ce rapport, la langue maternelle a été utilisée pour déterminer les langues latines et les langues non latines parmi les personnes ayant une langue maternelle tierce. Cette variable a servi à la conception de l'indicateur « personne francotrope et personne non francotrope ».</p>	Langue latine Langue non latine
Langue utilisée le plus souvent à la maison	<p>Quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent à la maison?</p>	Français Anglais Tierce (autre langue que le français et l'anglais) Français et anglais
Langue utilisée le plus souvent au travail	<p>Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent?</p>	Français Anglais Langue tierce (autre langue que le français et l'anglais) Français et anglais

Variable	Question/Description de la variable	Valeur de la variable
Lieu de résidence	<p>Donnée rattachée au numéro de téléphone dans le logiciel ASDE Échantillonneur Canada. Ce logiciel permet de faire des échantillons ciblés selon les besoins des sondages, notamment des échantillons à composition aléatoire, des échantillons d'affaires, des échantillons ethniques, des échantillons de numéros de téléphone cellulaire, etc. http://echantillonneur.com/</p> <p>Le lieu de résidence est utilisé plutôt que le lieu de travail pour les comparaisons dans le temps, puisque seule cette variable est présente dans certaines études antérieures.</p>	<p>RMR de Montréal Île de Montréal Couronne de Montréal Autres régions (extérieur de la RMR de Montréal)</p>
Lieu de travail	<p>Dans quelle région administrative l'établissement où vous travaillez se trouve-t-il?</p> <p>La couronne de Montréal correspond aux régions administratives entourant l'île de Montréal (Laval, Montérégie, Lanaudière et les Laurentides). La grande région de Montréal correspond à l'île et à la couronne de Montréal.</p>	<p>Île de Montréal Couronne de Montréal Autres régions</p>
Emplacement du siège social	<p>À quel endroit le siège social de l'entreprise pour laquelle vous travaillez se trouve-t-il?</p>	<p>Région de Montréal Ailleurs au Québec Dans une autre province canadienne Dans un autre pays</p>
Niveau de scolarité	<p>Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu?</p>	<p>Aucun Diplôme d'études primaires Diplôme d'études secondaires Diplôme d'études collégiales Diplôme d'études universitaires Diplôme d'études professionnelles (DEP)</p>
Proportion du temps de travail en français ou Usage du français au travail	<p>Au total, pour votre travail, dans quel pourcentage du temps utilisez-vous le français?</p> <p>Les personnes qui disent utiliser le plus souvent le français au travail et qui disent n'utiliser aucune autre langue n'ont pas répondu à cette question. Elles ont été regroupées avec celles qui utilisent le français 100 % du temps.</p>	<p>De 0 à 49 % De 50 à 89 % De 90 à 99 % 100 %</p>
Sexe	<p>Le sexe de la personne a été noté par l'intervieweur.</p>	<p>Homme Femme</p>

Variable	Question/Description de la variable	Valeur de la variable
Taille de l'entreprise	Au total, combien d'employés votre (cette) entreprise compte-t-elle au Québec?	Moins de 50 employés 50 employés ou plus
Type d'employeur	Au cours de la dernière semaine où vous avez occupé un emploi, avez-vous travaillé... ? Dans certaines analyses, les personnes ne travaillant pas dans des entreprises privées ont été regroupées. La catégorie ainsi obtenue a été nommée « Autre organisation ».	Travailleur autonome Entreprise privée Municipalité Gouvernement du Québec Gouvernement fédéral Service de santé public ou parapublic Service d'enseignement public Service d'enseignement privé Organisme communautaire ou organisme sans but lucratif Autre situation
Type de poste	Occupez-vous un poste de gestion, c'est-à-dire un poste de cadre supérieur, de cadre intermédiaire ou de directeur ou directrice?	Poste de gestion Autre poste

ANNEXE 3 - LISTE DES PAYS FRANCOTROPES ET DES LANGUES LATINES POUR L'ENQUÊTE SUR LA LANGUE PUBLIQUE AU QUÉBEC (2016)

Dans cette étude, les francotropes sont les personnes ayant une langue tierce comme langue parlée le plus souvent à la maison et qui sont nées dans un État membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (à l'exception de la Grèce), dans un État dont la langue officielle est une langue latine (à l'exception de l'Italie) ou en Algérie. Pour les personnes nées au Canada ou celles dont le pays de naissance est inconnu, la langue maternelle a été utilisée pour le codage. Ceux et celles dont la langue maternelle est une langue latine ont été définis comme francotropes, les autres comme non francotropes.

Pays francotropes :

Albanie
Algérie
Argentine
Arménie
Belgique
Bénin
Bolivie
Brésil
Bulgarie
Burundi
Cambodge
Cameroun
Chili
Colombie

Congo (Congo-Brazzaville)
Côte d'Ivoire
Cuba
Djibouti
Égypte
Espagne
France
Gabon
Ghana
Guinée
Guyane
Haïti
Laos
Liban
Madagascar
Mali

Maroc
Mexique
Moldavie
Monaco
Nicaragua
Niger
Panama
Pérou
Portugal
République démocratique
du Congo
Roumanie
Sainte-Lucie
Salvador
Sénégal
Seychelles

Suisse
Tchad
Togo
Tunisie
Uruguay
Venezuela
Vietnam

Langues latines :

Catalan
Créole
Espagnol
Italien
Portugais
Roumain

Office québécois
de la langue
française

Québec 